50e ANNÉE. — N° 17.463
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9 »	17f	32f
Etranger	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 26 AVRIL 1920
SAINT CLET
SOLEIL : lever 6h1; coucher 7h59
LUNE : P. L. le 3; D. Q. le 11

L'ANGLETERRE ET NOS VINS

Depuis août 1914, la confraternité d'armes a fait naître dans l'élite anglaise, dans cette partie de la population qui a connu de la guerre non les profits et le « business » mais les devoirs et les terribles sacrifices, cette notion que les liens noués sur la ligne de feu ne devaient pas être relâchés.

Tout devait être fait pour assurer le relèvement de cette France qui fut le bouclier d'Albion contre la ruée germanique, pour restaurer ces riches provinces que les soldats de French et de Douglas Haig ont connues transformées en désert sinistre et couvertes de lamentables ruines.

Ces sentiments d'amitié viennent de se manifester avec force à l'occasion du projet de budget déposé par le chanceiler de l'Echiquier et qui augmente très sérieusement les droits de douanes sur les vins.

On sait combien nous souffrons de la crise des changes. Elle est en grande partie imputable à ce que nos anciens alliés n'ont point admis que les charges financières de la guerre fussent équitablement réparties entre tous les membres de l'Entente.

Comme contre-partie de leur attitude sur ce point, il paraissait naturel que nos exassociés dans la bataille missent tout en œuvre pour favoriser nos exportations.

Le développement de ces dernières atténuerait progressivement la perte au change du franc et permettrait de rétablir chez nous des conditions économiques normales.

Il y a loin, hélas ! des espérances aux réalités.

Nous avions déjà eu la déception de voir le puritanisme américain généraliser aux Etats-Unis le « régime sec ». De ce fait, un coup sérieux avait été porté à une des branches les plus importantes et les plus fructueuses de notre commerce international.

Le gouvernement britannique à son tour, sans tomber dans les excès d'un régime prohibitif, propose au Parlement de doubler les droits sur les vins ordinaires et de frapper d'une taxe extraordinaire de 50 % « ad valorem » les champagnes et les mousseux.

C'est là, il faut l'avouer, une initiative qui n'est point faite pour favoriser les affaires de la France.

Quoi qu'en dise l'honorable Chanceiler de l'Echiquier, on n'a pas encore vu l'aggravation des charges douanières accélérer la consommation d'un produit quelconque. Or, en admettant même que l'exportation des vins, et des vins français en particulier, ne doive pas souffrir excessivement des mesures proposées, en admettant qu'elle puisse se maintenir aux chiffres actuels, M. Austen Chamberlain ne peut ignorer que ce n'est pas en stabilisant nos affaires avec son pays sur leurs bases présentes que nous pourrons améliorer notre position économique et notre change.

En matière commerciale, qui n'avance pas recule. En doublant la hauteur de la barrière douanière, en la quadruplant pour les champagnes et les mousseux, le gouvernement de M. Lloyd George renforce l'obstacle qui s'oppose à notre marche en avant.

La mesure envisagée a soulevé la réprobation de tous ceux qui, outre-Manche, savent combien est considérable la fraction de la population rurale française engagée dans la production vinicole.

Il est réconfortant de voir des hommes comme M. Asquith souligner les répercussions fâcheuses que peut avoir la mise à exécution d'une semblable initiative sur les sentiments d'alliés qui n'ont pas compté leurs sacrifices pour la cause commune.

On ne peut préjuger du sort que la Chambre des communes réservera *in fine* au projet du gouvernement. S'il était voté par elle, nous n'aurions plus d'ailleurs à conserver qu'un faible espoir. En effet, la tradition parlementaire britannique est telle que les lords ne pourraient amender le texte adopté et devraient rejeter en bloc tout le bill du budget pour que les Communes reprennent l'examen des nouvelles taxes.

Quoi qu'il doive advenir, la question est encore entière. Aussi n'hésité-je pas à signaler à nos amis d'Angleterre deux arguments en faveur du maintien du *statu quo*, deux arguments que je n'ai point trouvés sous leur plume et qui cependant ne me paraissent pas sans valeur.

En augmentant les taxes sur l'importation des vins, non seulement on enraye la progression de nos exportations, mais on favorise contre nous une concurrence.

L'Australie, en effet, possède un vaste vignoble, dont les produits ont la prétention assez peu justifiée de supplanter les nôtres. La convention douanière impériale fait un régime de faveur à cette production du Commonwealth. En doublant les droits, on multiplie par deux, on aggrave la différence au détriment des producteurs français.

Est-il bien équitable d'agir ainsi ? Pendant la guerre, la grande république fédérative australienne s'est prodigieusement enrichie avec l'exportation des laines. Les consommateurs français lui ont payé et continuent à lui payer un lourd tribut. Elle n'a certainement pas besoin, comme nous, de rétablir sa prospérité. Il serait juste de ne point nous handicaper un peu plus vis-à-vis d'elle sur le marché des vins.

Il est enfin un argument de fait qu'on ne saurait passer sous silence.

Le chancelier de l'Echiquier a vu large. Son projet de budget, contrairement au nôtre, s'équilibre par un excédent de recettes de 234 millions de livres.

Le bénéfice à attendre des nouveaux droits sur les vins est évalué, par contre, au cinquantième de cette somme, à un peu plus de 4 millions de livres.

La cordialité absolue des rapports de peuple à peuple vaut bien un petit sacrifice. Puisque les finances anglaises sont tellement au large, pourquoi ne pas abandonner cette partie de l'excédent des recettes dont la perception nous serait préjudiciable ?

Quand on est très riche, on peut, sans se gêner, aider sur son superflu des amis moins heureux. L'Angleterre peut faire ce geste. Nous l'attendons.

A. BOURBON.

MM. Millerand et Lloyd George sont d'accord

Les Alliés feront une déclaration commune qui inaugurera leur entente. - Le chancelier allemand sera convoqué pour une conversation directe. - On fixerait à l'Allemagne un chiffre global forfaitaire d'indemnité

Assis autour de la table, de gauche à droite : M. MILLERAND, M. HYSMANS, ministre de Belgique, M. NITTI, M. LLOYD GEORGE et lord CURZON.

San-Remo, 24 avril. — **M. Millerand a eu ce matin avec M. Lloyd George, à l'hôtel Royal, où siège la délégation britannique, une conversation qui a duré de dix heures et demie à treize heures, et qui a été des plus cordiales et des plus fécondes.**

Un projet d'accord a été élaboré, qui sera soumis demain à l'approbation du Conseil suprême et constituera une manifestation d'entente commune entre les alliés.

Sur les deux points qui intéressent avant tout la France : désarmement de l'Allemagne et réparation, MM. Millerand et Lloyd George auraient trouvé un terrain d'entente.

Il semble que les divergences de vues qui s'étaient manifestées le premier jour de la délibération provenaient d'un véritable malentendu plutôt que d'une différence de tendance.

Ce malentendu s'explique ainsi : une partie de l'opinion anglaise appréhende que la France n'ait des desseins impérialistes, notamment que sa politique rhénane tende à une annexion déguisée spécialement du bassin de la Ruhr. M. Millerand a su opposer à cette opinion erronée la réalité des faits. La France, meurtrie par la guerre plus qu'aucune autre nation, veut la paix, mais elle a besoin, précisément dans ce but, de la sécurité et des réparations qui lui sont dues.

L'affirmation de ces sentiments se retrouvera sans doute dans cette déclaration commune que feront les alliés : mutilée dans ses frontières pendant plus de quarante ans, la France ne veut en aucune façon créer contre elle une autre Alsace-Lorraine; elle ne veut pas être faible, uniquement dans la crainte de l'esprit de revanche trop répandu en Allemagne. Ce document annoncera également à l'Allemagne qu'on exige d'elle l'exécution du traité.

Sur les moyens, le manifeste de la Conférence déclarera que le gouvernement allemand sera appelé à présenter ses suggestions.

Le chancelier allemand, en conséquence, sera convoqué ultérieurement à conférer avec les chefs d'Etat alliés, qui auront, au préalable, arrêté le programme et réglé l'étendue de ces conversations directes.

Le 10 mai expire le délai accordé à l'Allemagne pour faire des offres en ce qui concerne leur évaluation.

Ce délai peut être aisément prorogé et permettre ainsi aux Allemands toute initiative dans ce sens.

Les alliés sont disposés à procéder le plus rapidement possible à l'évaluation de la somme due par l'Allemagne à titre de réparation en rapport avec sa capacité de paiement et de façon à lui permettre, sachant ce qu'elle doit, de se remettre au travail pour remplir ses engagements.

Il ne semble pas qu'une décision ait été prise au sujet du mode d'évaluation, soit qu'on réclame de l'Allemagne des annuités progressives suivant les augmentations de ses revenus des chemins de fer, des douanes, soit qu'on fixe un chiffre d'indemnité globale forfaitaire.

Ce dernier procédé semblait généralement plus en faveur, en particulier hier dans les milieux belges.

Laquestion des effectifs allemands

San-Remo, 25 avril. — Voici, au sujet de la conversation de samedi matin entre MM. Lloyd George et Millerand, quelques précisions complémentaires :

La Conférence répondra de San-Remo aux Notes allemandes, au moins les plus importantes, sur le maintien des troupes allemandes autorisées dans la zone neutre et sur l'augmentation à 200,000 hommes de l'armée régulière allemande; mais le Conseil, avant de statuer sur la question de l'accroissement des forces armées là où l'Allemagne veut maintenir l'ordre, exigera de son gouvernement une preuve de bonne volonté préalable par l'exécution des clauses militaires du traité : les réductions d'effectifs, la livraison de l'armement.

L'Allemagne paierait 90 milliards de marks en 30 ans

Londres, 25 avril. — Le correspondant du « Daily Mail » à San-Remo télégraphie : « J'apprends de bonne source que le chiffre minimum auquel on a proposé de fixer l'indemnité totale à verser par l'Allemagne est de 90 milliards de marks or, payables en trente ans. »

M. Lloyd George nous promet du charbon

San-Remo, 25 avril. — Au cours de la conversation de l'hôtel Royal, M. Lloyd George a promis d'intensifier la livraison du charbon anglais, et d'insister pour la livraison intégrale du charbon dû par l'Allemagne et l'exécution des autres réparations en nature.

Ce que le traité turc rapporte à l'Angleterre

San-Remo, 25 avril. — Les gains de l'Angleterre dans le traité avec la Turquie sont appréciables. En voici la liste :

1. La Palestine; 2. la Mésopotamie; 3. le contrôle du Caucase avec les ports de Batoum et de Bakou; 4. les portions turques du chemin de fer de Bagdad; 5. le contrôle des Dardanelles; 6. les droits exclusifs sur le canal de Suez, du fait de la possession de l'Egypte et de la reconnaissance par la Turquie de son protectorat sur ce pays; 7. la protection en partie assurée de l'empire britannique contre une menace éventuelle des musulmans, du fait du maintien en Arabie du roi du Hedjaz.

La Turquie ne signera pas

San-Remo, 25 avril. — Ghalib-Kismaly bey, le représentant officieux de la Turquie, aurait déclaré que le gouvernement actuel ne signera jamais le traité.

Le problème de l'Adriatique

San-Remo, 25 avril. — La Conférence a traité ce matin la question de l'Adriatique.

Comme point de départ à la discussion, les représentants alliés ont proposé le mémorandum du président Wilson du 9 décembre 1919, qui donne à l'Italie approximativement la frontière suivante :

Dans les Alpes istriennes, monte Nevoso, vers l'Adriatique; Monte-Maggiore, près de Volesca, avec les îles Hussin. Fiume devient un Etat libre avec une frontière qui part de Volesca pour aboutir à Brucari, en comprenant le chemin de fer, et, au nord, va jusqu'à Saint-Pierre, y compris les îles Veglia.

La délégation italienne propose, en dehors du règlement du mémorandum qu'elle accepte, de donner l'autonomie à la Dalmatie.

M. Millerand rentrera mercredi à Paris

San-Remo, 24 avril. — Il est arrêté actuellement que M. Millerand quittera San-Remo mardi pour rentrer à Paris dans la journée de mercredi.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS

SE PRONONCE POUR LA GRÈVE GÉNÉRALE

Paris, 24 avril. — Au début de la séance de ce matin on rectifie le vote de la veille qui se termina par le triomphe de la minorité. Les chiffres exacts sont les suivants : Contre le rapport moral, 196,298; pour, 123,012 (en comprenant les 26,589 mandats des Alsaciens et Lorrains); abstentions, 13,031.

M. Lardeux (Argenteuil) a examiné successivement la situation économique, les abus financiers qui grèvent lourdement les matières premières et les denrées indispensables.

Il s'élève contre la collaboration, demande la réalisation de la nationalisation en s'inspirant des besoins régionaux du pays et recommande de se préparer pour l'éventualité d'une révolution.

M. Jouhaux, qui vient parler au nom de la C. G. T., est salué par des applaudissements à son arrivée à la tribune. Il indique aux cheminots qu'un projet de nationalisation est en préparation à la C. G. T., mais que ce projet n'a pas reçu l'approbation générale. Il demande aux cheminots d'indiquer eux-mêmes ce qu'ils désirent.

Paris, 24 avril. — A la séance de l'après-midi et en attendant le retour du conseil fédéral réuni à la Bourse du travail pour rédiger une motion sur la conduite à tenir dans l'avenir, les congressistes adoptent le projet sur les retraites présenté par M. Boissier, de l'ancienne commission exécutive, avec quelques modifications apportées par M. Gaillard, de Marseille.

On décide ensuite de prolonger d'une journée le Congrès, qui continuera demain ses travaux à Aubervilliers.

A six heures, le conseil fédéral étant revenu, on reprend la discussion sur les trois questions appelées à l'ordre du jour, qui sont : nationalisation, 1er mai et orientation syndicale.

M. Monmousseau rend compte que les membres du Conseil fédéral n'ont pu se mettre d'accord. Deux motions sur l'orientation syndicale étaient en présence. Celle de la nouvelle majorité, présentée par M. Monmousseau, a recueilli 25 voix; celle de la nouvelle minorité, présentée par M. Guillet, du réseau du Nord, en a obtenu 23. C'est donc au Congrès qu'il appartient de se prononcer.

Lecture est ensuite donnée de la motion Moumousseau, qui décide d'engager une action de grève immédiate en posant comme revendication : 1. la nationalisation; 2. la réintégration immédiate des révoqués dans leurs postes; 3. l'abandon des poursuites judiciaires; 4. la reconnaissance du droit syndical.

La motion conclut ainsi : « Portant les décisions à la connaissance de la Confédération générale du travail, le Congrès appelle tout particulièrement l'attention du prolétariat organisé sur l'objectif de cette action et sur la nécessité de sa réussite, et lui laisse toute latitude pour se joindre solidairement par les moyens qui lui sont propres au mouvement qui doit assurer le triomphe des revendications inscrites à son ordre du jour. »

Avant de passer au vote des motions, M. Monmousseau indique que pour l'organisation de la grève le conseil fédéral se réserve de déterminer les modalités et la date du mouvement. « La motion, ajoute-t-il, n'indique que la volonté d'agir dans le plus bref délai. »

Le scrutin a lieu par appel nominal. Il donne les résultats suivants : Pour la motion Monmousseau, 171,037 voix; pour la motion Guillet, 147,282 voix; abstentions, 13,593 voix.

La motion de la nouvelle minorité, qui a été repoussée, disait, après avoir affirmé le principe de la lutte de classes, que l'orientation syndicale devait s'inspirer de la motion votée au Congrès confédéral de Lyon; mettait en garde les organisations contre les « mouvements inconsidérés » et déclarait accepter le projet de nationalisation de la C. G. T. et être prêts à toute action décidée par la C. G. T. pour les faire aboutir.

Paris, 25 avril. — Dans le vote sur la motion Monmousseau, qui décide la grève générale très prochaine, les voix se sont réparties ainsi : le P.-L.-M. donne 62,546 voix à la motion Monmousseau, contre 5,425 à la motion Guillet, qui ne contient aucune menace de grève; l'Orléans est divisé en deux parties à peu près égales : 26,170 voix motion Monmousseau contre 20,006 motion Guillet; le Syndicat Paris-Austerlitz, fort de 5,000 membres, a voté pour la motion Guillet; l'Est se prononce pour la motion Guillet, qui recueille 22,163 voix contre 6,346 à la motion Monmousseau; le Syndicat Paris-Est, 4,000 membres, s'est abstenu; le Nord donne une très grosse majorité à la motion Guillet, 41,491 voix contre 9,337 à la motion Monmousseau. Parmi ces dernières figure pour la plus grosse part le Syndicat Paris-Nord. L'Etat vote la motion Monmousseau par 42,091 voix contre 10,669 à la motion Guillet. L'Alsace-Lorraine, à une énorme majorité, 23,000 sur 26,000, se prononce pour la motion Guillet.

Les grèves d'Alsace et de Lorraine

LES POURPARLERS A PARIS

Paris, 24 avril. — M. Jourdain, ministre du travail, et M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, ont reçu successivement aujourd'hui les représentants des industries métallurgiques et minières de Lorraine, les députés d'Alsace et de Lorraine et les représentants des Syndicats d'ouvriers et d'employés d'Alsace et de Lorraine.

En ce qui concerne les cheminots et les postiers, leurs revendications tendent, notamment au point de vue du régime du travail et des traitements, à leur assimilation à leurs camarades français, sous réserve des droits acquis et de la nécessité de l'adaptation aux conditions spéciales d'Alsace et de Lorraine.

Ils ont demandé en outre que l'on favorise l'accession des Alsaciens et des Lorrains aux postes supérieurs.

Le ministre a fait connaître que ces revendications ne soulevaient aucune objection de principe et qu'il en saisirait immédiatement le conseil des ministres.

DES DESORDRES REVOLUTIONNAIRES A THIONVILLE

Thionville, 25 avril. — Dans tout le bassin de Thionville, les usines sont arrêtées, sauf une. C'est contre cette dernière que se dirigent les manifestations. Dans plusieurs endroits, les soldats ont été attaqués par les grévistes et maltraités, les fusils leur ont été enlevés et brisés. La troupe n'est pas munie de cartouches. A Thionville même, une bande de grévistes a traversé la ville en chantant des chansons révolutionnaires et en portant le drapeau rouge. Le mouvement, loin d'avoir pour base des revendications économiques, revêt un caractère nettement révolutionnaire.

LES SERVICES PUBLICS SONT ASSURÉS

Strasbourg, 25 avril. — La grève suit son cours, à Strasbourg, sans incident. L'électricité, le gaz, le téléphone et le télégraphe fonctionnent normalement. Le service télégraphique est assuré exclusivement par des employés non grévistes.

Le 1er Mai

POURSUITE CONTRE TROIS SYNDICALISTES REVOLUTIONNAIRES

Paris, 24 avril. — Le parquet de la Seine ayant été informé que des discours violents avaient été tenus ces jours derniers à Clichy par des syndicalistes révolutionnaires en vue du 1er mai, a décidé d'ouvrir une information contre MM. Sigrand, employé au P.-L.-M.; Letourneur et Leclerc, délégués du Comité intersyndical de Clichy. Ils sont inculpés, en vertu de la loi de 1881, de provocation à crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat et apologie de faits qualifiés crimes.

La Quinzaine Littéraire

Quelques romans et des documents pour l'histoire du temps passé

Cette dernière quinzaine est particulièrement riche en auteurs aimés du public. Pierre Benoit fait paraître *Don Carlos*; Alexandre Arnoux *Indice 33*, et des humoristes comme Clément Vautel et Gabriel de Lautrec, le Prince, donnent l'un un roman, l'autre un recueil de contes d'une facture parfaite.

Ces livres s'échappent de la foule des autres livres comme les coureurs, dans un cross-country, lâchent, dès le départ, le peloton qui les entourait.

Le livre de Pierre Benoit ne décevra pas le lecteur. A mon avis, *Don Carlos* est nettement supérieur à *l'Atlantide*, tant par la composition que par l'écriture. Ce roman, signé par Stendhal, aurait pu ne pas connaître le succès. Mais il faut rendre justice à nos contemporains, et *Don Carlos* connaîtra les faveurs du public. Les personnages de M. Pierre Benoit sont nettement établis. J'aime assez ce héros irrésolu et passionné qui donne le ton au livre. Deux filles d'exception que le souci de l'auteur de ne point se laisser dominer par sa propre émotion rend énigmatiques pour certains, offrent néanmoins une légère trame de perversité sur quoi le roman est bâti avec habileté. La deuxième partie de ce livre est tout à fait remarquable. Le portrait de Don Carlos donne à Pierre Benoit peut-être la meilleure place parmi nos romanciers d'aventures historiques. Il y a, vers la fin de ce livre, des tableaux composés par un grand écrivain. La retraite est décrite avec cette science du pittoresque exact que l'imagination seule peut offrir. J'ai présente à la mémoire cette scène, qui à elle seule donne l'atmosphère du livre, et dans laquelle l'auteur décrit une compagnie du 5e bataillon d'Aluma, qui, précédée d'un guitariste, remonte, l'arme à la bretelle, vers la paix.

Le livre de M. Alexandre Arnoux est, en toute franchise, voisin de la perfection. Il est nouveau. Il apporte la consécration à un écrivain qui, dans *le Cabaret*, nous donna des pages sur la guerre, parmi les plus personnelles et les plus émouvantes. J'écrivais, à propos du roman d'aventures, que l'aventure tient tout entière dans le mystère moral; Alexandre Arnoux a fait de son roman le plus curieux roman d'aventures que l'on ait écrit depuis fort longtemps. Les personnages sont ici un Français et un Allemand, et la lutte entre ces deux hommes, représentant chacun leur race, fait à elle seule le sujet d'un livre inquiétant, comme l'électricité est inquiétante, et dont chaque page est un mystère. J'ajouterai que le livre de M. Alexandre Arnoux est remarquablement écrit, ce qui me permet d'ajouter que le chapitre servant de préface est à lui seul un petit chef-d'œuvre de style.

Si j'aime le livre de P. Benoit et celui d'Alexandre Arnoux, je n'en puis dire autant de *Liluli*, la comédie symboliste de Romain Rolland, que j'avais déjà lu dans la collection Kunding, qui fit paraître un admirable livre d'Andréas Latzko, *le Dernier Homme*. M. Romain Rolland est un grand écrivain; mais *Liluli* n'est pas l'œuvre d'un grand écrivain. Cela ressemble à une blague de docteur en droit, ce qui ne signifie pas que la fantaisie en soit délicieuse. On ne s'assimile pas plus la manière d'*Ubu roi* qu'on ne prend l'accent des clowns en les entendant parler.

* * *

Je signalerai cette quinzaine deux livres d'humoriste que j'ai choisis parmi d'autres. Il y a les *Histoires de Tom Joë*, de Gabriel de Lautrec, et la *Réouverture du Paradis terrestre*. M. Clément Vautel a créé une île heureuse, qui n'est qu'un prétexte, à la manière des îles heureuses créées par les artistes japonais et décorées selon l'humeur de ces maîtres. Clément Vautel est un ironiste habile à trouver la moyenne de sottise dans une foule. C'est un écrivain de tradition française, c'est-à-dire clair et précis. Cette réouverture du Paradis terrestre, entreprise selon le goût de l'époque, permet à l'écrivain d'écrire un très bon livre : le livre d'un des meilleurs satiriques d'une époque fertile en sujets.

Gabriel de Lautrec, que ses pairs viennent de choisir pour prince, ne s'attaque pas aux mœurs, tout au moins directement. Ses personnages, presque tous déformés, cachent sous le manteau d'arlequin et les culottes bouffantes du clown, les laideurs et les erreurs des pitres habillés comme tout le monde. C'est un écrivain de qualité et, comme tous les misanthropes, un homme de commerce agréable. Son personnage Tom Joë sent le cirque plus que l'excentrique d'esprit indigent des contes de Mark Twain, car dans l'atmosphère du cirque il y a la poésie, et les personnages qu'elle enveloppe portent en eux-mêmes son reflet. C'est ce je ne sais quoi d'ému et de littéraire dans la bouffonnerie qui fait de M. Gabriel de Lautrec un grand écrivain que le public ne connaît pas assez et qu'il aimera en lisant le livre de celui qui apporta en France l'humour de l'Amérique, à la manière de Jean Nicot apportant le tabac, cet autre plaisir de l'esprit.

* * *

En dehors des livres d'imagination ou de littérature pure, je recommanderai tout spécialement à mes lecteurs trois livres de documentation sur la guerre de 1914.

Le premier est de M. J. Germain-Drouilly et s'appelle *les Chefs-d'Œuvre de la Propagande allemande*. Il faut lire ce livre, qui est bien fait et plus séduisant qu'un roman mystérieux. C'est, recueillie d'après la *Gazette des Ardennes* et d'autres documents, l'histoire de la campagne allemande dans les pays envahis. La façon de faire des Allemands n'est d'ailleurs pas toujours maladroite. Les pages les plus curieuses sont celles de l'écrivain suédois Sven Eden, qui fut l'hôte des armées allemandes. Il faut louer M. J. Germain-Drouilly d'avoir su grouper de tels éléments dans son livre, qui est peut-être un des plus suggestifs de la guerre.

Le livre de Jean Maxe, *De Zimmerwald au bolchevisme*, est également de ceux qui doivent tenter la curiosité du lecteur. Cet ouvrage est remarquablement documenté. Je me rappelle encore les pages que l'auteur a écrites sur les événements militaires de 1918, et quelques mutineries tragiques. Le mystère est là, dans les à-côtés de la guerre, que le public connaît mal.

Il faut donner à ces ouvrages la publicité qu'ils méritent.

J'en dirai autant pour le beau livre du général Noskoff, qui, lui aussi, en racontant ce qu'il a vu, a écrit un roman d'aventures. Dans *Nicolas II inconnu*, l'auteur fait revivre cette armée russe que nous ne connaissons pas. La deuxième partie est consacrée à un récit des plus hallucinants de la révolution russe. L'auteur parle de faits dont il fut lui-même la victime.

Je terminerai en citant une réimpression de l'*Arétin moderne*, édité par la Bibliothèque des Curieux. J'aime l'abbé Dulaurens, qui écrivit cet étonnant *Compère Mathieu*, où l'auteur exalte la camaraderie, et cette curieuse *Imirce*, qui n'était pas encore *la Fille sauvage*. L'*Arétin moderne* est un ouvrage philosophique et libertin dans le goût de l'époque et dans cette manière qui, plus tard, devait séduire Pigault-Lebrun, mais avec moins de bonheur.

Pierre MAC-ORLAN.

La Chambre élève la taxe de luxe à 25 0/0 sur les eaux-de-vie, liqueurs et apéritifs et à 15 0/0 sur les vins de luxe

Paris, 25 avril. — Au Palais-Bourbon, on se transmet de législature en législature les traditions, surtout les mauvaises. Hier soir, la Chambre votait une séance pour dimanche matin par 453 votants. Or, ce matin, il y avait exactement à peine une centaine de députés. C'est dans ces conditions que la Chambre continue la discussion des nouvelles ressources fiscales.

Le président fait adopter l'article 124, qui oblige les commerçants à soumettre leurs livres et pièces comptables aux agents des contributions directes pour le recouvrement de la taxe de luxe.

L'article 125 prévoit les sanctions. La commission propose un nouveau texte qui n'a même pas été distribué aux députés.

M. Bokanowski, rapporteur, devant l'insistance de **M. Duval-Arnould** et de quelques autres, consent au renvoi de l'article à la commission.

L'article 126, qui punit d'une amende de 500 fr. à 1,000 fr. le refus de communication de livres prescrite, est adopté, ainsi que l'article 127, d'après lequel les contraventions à la présente loi peuvent être établies par tous les moyens de preuve de droit commun.

On adopte aussi l'article 129, relatif à la perception de la taxe de luxe sur les ventes publiques.

On revient à l'article 50, qui soumet le prix de ventes entre non commerçants d'objets de luxe, tapisseries par exemple, ut **M. Charles Dumont**, à une taxe de 10 %. L'article 51 prévoit la perception de la taxe de 10 % sur les ventes de marchandises et denrées appartenant à un non commerçant par le ministère d'un officier public. Ces deux articles sont adoptés.

La discussion reprend alors à l'article 130, soumettant les importations de marchandises ordinaires à la taxe de 1 %, et les objets de luxe importés à la taxe de 10 %. Sont exemptées les marchandises exportées à l'étranger.

Le ministre ne veut pas s'écarter du débat fiscal et demande la disjonction de l'amendement, qui est prononcée.

On ajoute finalement dans le paragraphe des exemptions « sauf les exceptions prévues par un décret d'administration publique », et l'article 130 est adopté.

Pour empêcher la sortie des objets d'art anciens et d'antiquité, on a présenté divers amendements frappant ces ventes d'un droit de 25 %.

M. Lauraine fait observer que l'hecto d'eau-de-vie d'une valeur de 1,000 fr. paie actuellement 500 fr. de droit, soit 130 % « ad valorem ».

On porte pour le cognac la taxe de luxe de 20 à 25 fr. C'est la mort de ce produit, et M. Lauraine demande la suppression de l'article 131 et le maintien du taux actuel des taxes : il ne faut pas que le cognac et l'armagnac paient la rançon des autres produits. (Applaudissements.)

M. Camuzet demande la réduction à 10 % de la taxe sur les vins dit de luxe, comme le propose un amendement de M. Paul Coutant (Marne).

M. Ch. Dumont : Lorsque nous frappons de 15 % le vin de luxe, nous le frappons en réalité d'une taxe moins forte que les objets de luxe parce qu'il ne passe pas par plusieurs mains comme ceux-ci. Au moment où nous demandons des surtaxes à tant de choses, nous devons en demander au champagne, au bourgogne, au bordeaux. Pour les vins, vous priveriez le Trésor d'une recette de 8 millions.

L'amendement **Lauraine** — suppression de l'article 131 — est repoussé par 383 voix contre 209.

La suite du débat est ensuite renvoyée à demain matin.

Si vous êtes contents et satisfaits...

L'invitation au bravo, le « plaudite, cives » qui terminait les pièces dans l'antiquité romaine est remplacé dans les boniments forains par cet appel courtois à une publicité gracieuse et abondante : « Si vous êtes contents et satisfaits, envoyez-nous du monde, s'il vous plaît ! » Et de fait, après la publicité des journaux — dame, charité bien ordonnée... — c'est la réclame orale qui vaut le mieux.

Un directeur de théâtre de New-York a trouvé plus fort dans le genre. « Si vous n'êtes pas content et satisfait, déclare-t-il, sur ses affiches, eh bien ! ne payez pas ! Je suis prêt à vous rembourser le prix de votre place si à la sortie vous constatez que mon spectacle vous a déplu... »

Voilà, direz-vous, un gaillard qui joue gros jeu. Il serait bien attrapé si la moitié ou les trois quarts des spectateurs passaient au guichet de remboursement à la sortie en déclarant que le spectacle les a profondément écœurés !

Oui, cela pourrait se produire, en effet. Mais cela ne se produira pas. Le directeur de New-York s'adresse évidemment à un public spécial et dont il connaît la mentalité. Rien n'est plus aisé que de se présenter au contrôle de sortie et de se faire rembourser, direz-vous ? Oui, essayez. « Il ne s'agit pas de moi, » répondrez-vous. Les autres ne seront pas plus effrontés que vous. S'il se trouve un humoriste parmi les spectateurs qui pousse la fantaisie jusqu'à encaisser le prix de sa place, la scène sera publique. Elle aura du succès. On en parlera au club, à l'usine, dans les salons. La réclame marchera fort. Le directeur rentrera toujours dans son argent.

Un spectacle que l'on peut avoir pour rien si l'on veut — si l'on peut vouloir — est un spectacle que l'on dédaigne. On ne se dérangera pas afin de le voir pour rien. C'est une observation courante que l'on n'attache un prix qu'aux choses qui disent ce qu'elles valent, si peu qu'elles vaillent. Tenez, on a essayé de distribuer gratuitement, jadis, un journal très bien fait et très curieux : on n'a jamais pu le faire accepter des passants dans la rue...

Pour revenir à l'idée du directeur de New-York, peut-être lui a-t-elle été suggérée par une anecdote que Verdi a contée dans ses Souvenirs. Il venait de faire jouer à Milan une de ses œuvres les plus fameuses, lorsqu'il reçut une lettre d'un paysan qui lui déclarait tout net que sa pièce l'avait fort déçu. Attiré à la ville par les réclames des journaux, il avait fait le voyage, déjeuné, dîné et couché à l'auberge. Il avait dépensé une vingtaine de francs, somme énorme pour lui. Il en demandait le remboursement à l'auteur, sur pièces justificatives.

Verdi n'hésita pas. Il envoya les frais « exposés » par le paysan. Seulement, si un second paysan trop madré s'était avisé de renouveler le truc, il aurait arrêté les frais... Les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures.

P. B.

Après la condamnation de M. Caillaux

Comment M. Caillaux évita cinq ans de prison

Paris, 25 avril. — A la Haute-Cour, M. Ruffier, sénateur du Rhône, pris d'un malaise au moment du scrutin, dut être emmené hors de la salle pour recevoir des soins, et ne put prendre part au vote. M. Ruffier étant partisan du maximum, la peine de cinq ans de prison eût été prononcée par 121 voix contre 120.

Les projets de l'ancien ministre

Interviewé, M. Caillaux a déclaré :

« En ce qui concerne l'arrêt, je ne veux pas me départir de l'attitude que je n'ai cessé d'observer pendant toute la durée du procès qui a pris fin vendredi. J'ai dit tout ce que j'avais à dire lorsque, après mes défenseurs, j'ai pris la parole. Pour le reste, je ne trouve à retenir que le geste que voulaient faire de quatre-vingts à cent sénateurs qui, au moment du prononcé de l'arrêt, voulaient quitter la salle des séances, et le qualificatif qui a été donné par un sénateur au verdict après la lecture de l'arrêt : il a dit la vérité vraie.

» Mes projets ? Je compte partir dans le courant de la semaine prochaine pour Mamers, dont le séjour ne m'est pas interdit, et dont on a voulu faire pour moi un nouveau Chanteloup. Pour le moment, je le répète, je vais me reposer. Je verrai ensuite de quel côté et dans quel sens je m'orienterai. Et comme je n'aime pas à rester inoccupé, je ne pourrai m'empêcher d'écrire. Pour le surplus, l'avenir est un grand maître. »

Les lieux interdits

L'Algérie, la Tunisie, la zone française du Maroc sont interdites à M. Caillaux, ainsi nous l'avons dit, qu'un certain nombre d'agglomérations en France et les départements de la Seine et Seine-et-Oise, de la Lorraine et de l'Alsace en entier. En particulier, dans notre région, M. Caillaux ne pourra aller à : Bordeaux, Caudéran, Bègles, Bruges, Cenon, Floirac, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Talence (Gironde), Biarritz (Basses-Pyrénées).

C'est le ministre de l'intérieur qui, sur avis de la direction de la Sûreté générale, établit chaque année, par arrêté, la nomenclature des zones défendues aux interdits de séjour.

Les événements d'Allemagne

Un officier français blessé

Prague, 25 avril. — Un incident s'est produit en Silésie de Teschen. Le commandant français Fraumont avait envoyé une patrouille à Trziniec, où un dépôt clandestin d'armes avait été signalé. La patrouille accompagnait un détachement de la garde civique en uniforme français, qui était chargée d'opérer une perquisition.

Les ouvriers s'opposèrent à la perquisition et désarmèrent la patrouille; puis ils se rendirent à Teschen, où une collision se produisit, au cours de laquelle un homme fut tué et six blessés, dont le commandant Fraumont. Les blessures du commandant ne seraient pas graves.

Le camouflage des troupes baltes

Berlin, 25 avril. — On confirme dans la presse allemande que les troupes baltes se trouvant dans la région de Trebnitz, en basse Silésie, ont été réparties dans différentes propriétés et s'occuperont de travaux agricoles.

La nuit du 4 Août prussienne

Berlin, 25 avril. — A la dernière séance de l'Assemblée prussienne, le projet portant suppression des privilèges de la noblesse a été voté.

L'ESPIONNAGE A BORDEAUX PENDANT LA GUERRE

Pourvoyeurs de sous-marins

Après l'affaire Frieda Liepman, clôturée, on l'a vu, par de bénignes condamnations et dans laquelle, du reste, le soldat Gustave T... paraît avoir joué un simple rôle de dupe, nous allons aborder un procès dont l'origine remonte à la fin de 1916 et dont le dénoûment tragique fut une triple condamnation à mort prononcée le 27 mars 1917 contre trois Espagnols, Nicolas Calvo-Hernandez, Francisco Serrat et Francisco Torrès, par le Conseil de guerre de Bordeaux.

C'est qu'il s'agissait, cette fois, de faits de la plus haute gravité dont les conséquences immédiates avaient coûté la vie à des centaines, peut-être à des milliers d'êtres humains, inoffensifs, les coupables étant de ces misérables qui, fanatisés par les campagnes de la presse germanophile d'au delà des Pyrénées, ou grisés par l'or allemand répandu à profusion chez nos voisins, avaient accepté la besogne criminelle de renseigner les sous-marins ennemis pour leur permettre de couler les navires alliés ou neutres — et même espagnols — qui osaient s'aventurer dans leur zone d'opérations.

Ce procès devait être également riche en renseignements pour notre service de contre-espionnage qui, patriotiquement et légitimement, défendait sans relâche notre frontière et notre littoral contre les entreprises des espions à la solde de l'Allemagne.

Le cadastre sous-marin

On ne connaissait pas encore complètement en effet, à cette époque, le plan d'espionnage établi, dans une forme mathématique, par les Allemands pour que leurs sous-marins puissent torpiller à coup sûr, dans l'Atlantique comme ailleurs, tous les navires quel que soit leur pavillon.

Carte marine pour faciliter le repérage des navires à torpiller

Ce plan ne fut découvert qu'en mai 1917, et un journal norvégien, le « Tidens Tyn », le publia avec la carte accompagnant ce plan, carte marine quadrillée à cases numérotées destinées à faciliter le repérage des navires à torpiller.

Un code spécial permettait à des espions installés sur les côtes de l'Océan de signaler le départ de chaque navire, le tonnage, la vitesse, la route de ce navire, et de préciser s'il s'agissait d'un bâtiment de commerce ou de guerre.

Ainsi renseignés, les sous-marins n'avaient qu'à se poster au point par lequel le bâtiment devait passer à tel moment prévu, et leur torpille frappait presque à coup sûr.

Un code télégraphique spécial permettait d'indiquer avec précision les caractéristiques et la nationalité du « but ». Chaque catégorie de navire était désignée dans le code par un mot de sens commercial.

Boîte en bois, série I, signifiait navire à 1 cheminée; *série II*, 2 cheminées, etc.

Caisse, série III, signifiait croiseur cuirassé à 3 cheminées.

Boîte en métal, séries II, III ou IV, croiseur léger à 2, 3 ou 4 cheminées.

Tonnelet, séries II, III ou IV, destroyer à 2, 3 ou 4 cheminées.

Echantillon signifiait sous-marin.

Paquet voulait dire mine flottante.

La nationalité du bâtiment était indiquée par 1re, 2e, 3e ou 4e qualité, ce qui signifiait : nationalité anglaise, allemande, française, russe.

Les neutres étaient signalés par : peint en noir (norvégien); en bleu (suédois); en rouge (danois); en jaune (espagnol).

L'emplacement des bâtiments était marqué par le numéro de la case qui correspondait à un emplacement ou « point » sur la carte quadrillée.

Ainsi un télégramme portant la mention : « 1re qualité, caisse série IV » voulait dire :

« Croiseur cuirassé anglais à 4 cheminées. »

Les chiffres qui suivaient cette mention étaient le numéro d'une des cases de la carte.

Lorsque ce plan fut connu, les alliés redoublèrent de vigilance, et l'on put ainsi surprendre de nombreux postes de télégraphie sans fil qui repéraient les bateaux et les signalaient.

On constata en même temps un déclin graduel des pertes par sous-marins.

Une armée d'espions

Bordeaux, on s'en doute bien, devait être un centre particulièrement important de renseignements pour les pirates du golfe de Gascogne, et le consul Lewin, de Saint-Sébastien, par l'intermédiaire de son lieutenant Herman, soigna tout spécialement notre région à ce point de vue. Des agents d'espionnage avaient pu se glisser parmi les travailleurs des quais, occupés à charger, à décharger ou à réparer les navires, et tous les jours des rapports très détaillés en langage secret pouvaient être adressés à Madrid, au commandant von Krohn, attaché naval à l'ambassade d'Allemagne, qui, nous l'avons dit, dirigeait toute la piraterie.

Calvo, Serrat et Torrès faisaient partie depuis longtemps de cette armée d'espions lorsque, grâce à l'intelligence et à l'activité de notre service de contre-espionnage, ils furent démasqués et arrêtés.

Nous dirons prochainement comment eut lieu leur arrestation.

NEMO.

FEUILLETON DE *LA PETITE GIRONDE* du 26 avril 1920 (2)

LE MAITRE DU SILENCE

par DELLY

Sous le masque

PREMIÈRE PARTIE

I

(Suite.)

— Ah ! bien oui, la plus punie serait elle !...

— Possible. Mais enfin, il faut bien lui faire ce petit plaisir, à cette excellente femme... Dis donc, Mancelli, viens chez moi, un de ces jours... Le samedi soir, j'ai une petite réunion d'amis, civils et militaires. Tu nous raconteras tes aventures au pays des jaunes.

Gaëtano répondit évasivement... Sanfredi était un camarade d'enfance, aimable garçon, mais noceur et joueur effréné. Pour ce motif, le jeune comte Mancelli, de nature sérieuse et réfléchie, ne tenait pas à avoir avec lui des relations trop intimes.

Quelques instants plus tard, la danse terminée, Fabienne quittait le bras de Belvayre et se dirigeait vers un groupe de jeunes femmes. Au passage, elle s'arrêta devant Gaëtano, que venaient de quitter les deux officiers.

— Vous ne dansez pas, comte ?

Elle parlait en italien, avec l'hésitation d'une personne peu accoutumée à se servir d'une langue étrangère.

Gaëtano répondit dans un très pur français :

— J'ai le regret d'ignorer complètement le pas le plus simple, mademoiselle.

— Ah ! quelle chance, vous savez le français ! Nous pourrons causer plus facilement... Pensez-vous rester quelque temps à Florence ?

— Cinq ou six mois, probablement. Après quoi, je repartirai, cette fois pour le Turkestan.

— Quelle existence !... Elle vous plaît ainsi ?

— Mais oui, jusqu'ici... Que ferais-je d'ailleurs dans mon logis désert ?

Elle interrogea, d'un air d'intérêt sympathique :

— Vous n'avez plus de famille ?

— Plus personne. Ma mère est morte il y a sept ans, mon père peu de temps après.

— Comme je vous plains !... Car je suis orpheline aussi; je n'ai comme parent qu'un vieux cousin, qui a été mon tuteur et ne m'a jamais aimée.

Une vive émotion faisait frémir le charmant visage de Fabienne... Et cette émotion parut se refléter dans le regard de Gaëtano, qui devenait très doux.

Mademoiselle de Varsac ajouta :

— Je comprends que vous ne puissiez demeurer dans cette demeure vide. J'éprouve la même impression quand je reviens au vieux château périgourdin où j'ai vécu près de ma mère et de mon père, tous deux enlevés à trois ans d'intervalle... Et pourtant, il m'est cher toujours, à cause des souvenirs qu'il renferme.

— Oui, je ne voudrais pour rien au monde voir des étrangers dans mon vieux palais... Mais seul, je n'y puis rester sans éprouver une mortelle tristesse.

Fabienne pensa : « Pourquoi ne vous mariez-vous pas ? » Mais sa réserve de jeune personne bien élevée l'empêcha de faire verbalement cette observation.

Elle dit, avec le joli sourire qui était un des grands charmes de sa physionomie :

— Je vois que nous avons un sort presque semblable, don Gaëtano, et que nous nous comprendrons...

Elle s'interrompit en voyant s'avancer un élégant jeune homme fort poseur.

— Vous venez me rappeler que je vous ai promis cette danse, don Camillo ?... Bien, allons...

Elle sourit encore à Gaëtano et s'éloigna sans empressement au bras du neveu de donna Paola.

Le comte la suivit d'un regard où s'éveillait un ardent intérêt... Cette étrangère ranimait en lui le souvenir d'une jeune fille qu'il avait aimée, dix ans auparavant. Angiolina avait aussi de beaux yeux bleus, doux et gais comme ceux de Fabienne, elle était gracieuse, élégante, parée d'un rien. Mais elle appartenait à la petite bourgeoisie, et don Pietro, le père de Gaëtano, s'opposait à cette mésalliance......

Le jeune homme n'avait que vingt ans; il ne pouvait passer outre sur la défense paternelle. D'ailleurs, les parents d'Angiolina, braves gens honnêtes et très chrétiens, n'auraient pas accepté de lui donner leur fille en de telles conditions... C'est alors que Gaëtano, pour endormir son chagrin, commença de voyager. L'année suivante, se trouvant à New-York, il apprenait la mort de la jeune fille, enlevée par une fièvre typhoïde.

Depuis lors, son cœur s'était refermé. Il se donnait tout entier à cette profession d'explorateur qui passionnait sa nature intelligente, aventureuse sous des dehors froids, et il avait résolu de ne songer au mariage que bien plus tard, quand il aurait dépassé la quarantaine, ne voulant pas se soustraire au devoir de maintenir la vieille et très noble lignée des comtes Mancelli, l'une des premières familles de Florence.

Mais voici que la jolie Française l'intéressait vivement, parce que certains de ses traits, et surtout son regard, lui rappelaient Angiolina... Un peu rêveur, contre sa coutume, il s'écarta des groupes animés, erra un moment dans le jardin embaumé de la senteur des roses, puis revint dans la direction de la villa, avec l'intention de prendre congé de donna Paola, les réunions mondaines n'ayant pas grand attrait pour lui.

Ne trouvant son hôtesse dans aucun des deux salons, il entra dans un boudoir voisin, qui était désert, et, habitué aux aîtres, — il avait souvent joué enfant ici, avec le fils de donna Paola, mort à douze ans, — il poussa une porte derrière laquelle se faisait entendre un bruit de voix.

Cette pièce était le fumoir du défunt Guido Tecci... Quatre hommes s'y trouvaient réunis autour d'une table à jeu... Gaëtano reconnut aussitôt les lieutenants Sanfredi et Alforda, puis le romancier français.

Le quatrième personnage était inconnu du comte Mancelli.

Absorbés dans leur jeu, les jeunes officiers ne remarquèrent pas l'apparition de leur ancien camarade. Mais Belvayre, lui, jeta un coup d'œil rapide de son côté... Il ne dit pas un mot, d'ailleurs, et Gaëtano se retira silencieusement.

Tandis qu'il s'en allait dans le jardin à la recherche de l'introuvable maîtresse de maison, le jeune explorateur se demandait de nouveau où il avait vu cette figure qui lui rappelait le Français. Mais la mémoire des physionomies n'était pas chez lui une faculté dominante, et le vague souvenir évoqué par la vue de Belvayre demeura encore dans la pénombre.

II

En toute autre circonstance, le comte Mancelli aurait considéré comme une corvée ce dîner chez donna Paola. Si, en homme bien élevé, il continuait de témoigner des attentions courtoises à cette amie de sa famille, aucune sympathie réelle ne le portait vers cette nature frivole, chez laquelle tous les sentiments, et l'intelligence elle-même, étaient superficiels... Mais il lui plaisait de revoir Mlle de Varsac, de rencontrer de nouveau le doux regard de ces yeux bleus. Aussi fut-ce presque allègrement qu'il quitta la vieille demeure ancestrale, le lendemain soir, pour gagner la villa Tecci.

Fabienne, vêtue d'une élégante toilette blanche, lui parut plus charmante encore que la veille. Son joli sourire accueillit l'arrivant, et la douceur de son regard fit palpiter ce cœur qui se croyait maintenant inaccessible à l'amour.

Presque aussitôt apparut Belvayre... puis don Camillo, invité aussi par sa cousine.

Celle-ci, après réflexion, avait jugé prudent de faire paraître son candidat à ce dîner où Fabienne allait se trouver en présence de deux jeunes gens, lesquels, chacun dans leur genre, ne manquaient pas de séduction.

Le parent de donna Paola était indifférent à Gaëtano, qui le considérait comme un fat imbécile. Mais la présence de Belvayre lui fut désagréable... Le romancier, dès le premier abord, lui avait inspiré une certaine antipathie. Cette impression se fortifia ce soir, quand il remarqua les regards de caressante admiration que le Français attachait sur sa jolie compatriote.

Il constata également avec une vive satisfaction, que Mlle de Varsac témoignait à Belvayre une froideur polie, et qu'elle ne semblait pas s'apercevoir des empressements de don Camillo.

Tout le succès de la soirée fut d'ailleurs pour l'explorateur. Ainsi que l'avait dit donna Paola, Gaëtano avait le don de rendre vivant tout ce qu'il contait... Le récit de ses aventures au Thibet intéressa vivement les deux dames. Belvayre écoutait aussi avec attention, en homme accoutumé à glaner partout des éléments pour son travail. Quant à don Camillo, il s'ennuyait poliment, tout en caressant d'une main très soignée son menton rasé à l'américaine.

Comme, au hasard d'un récit, Gaëtano mentionnait l'aide qu'il avait trouvée, en plusieurs circonstances dangereuses, dans sa parfaite connaissance des dialectes du pays, il s'interrompit pour demander :

— Mais, dites-moi donc, donna Paola, ce qu'est devenu cet excellent don Luciano Pellarini qui m'initia si bien aux mystères de la langue chinoise ?

A ce nom, Belvayre eut un léger tressaillement, une imperceptible contraction des sourcils.

Donna Paola s'écria :

— Comment, vous ne savez pas ?... Il est vrai que tout cela est arrivé pendant votre absence... Une chose terrible ! Le pauvre don Luciano !

— Quoi donc ?

— Figurez-vous qu'il y a trois ans, — bien peu de temps après votre départ, je m'en souviens maintenant, — don Luciano revint d'un assez long séjour en Chine, pendant lequel sa correspondance fut rare et irrégulière, au grand désespoir de cette pauvre Agnese, qui s'inquiétait si fort pendant les absences de son père. Hélas ! combien avait-elle raison !

« Donc, il revint, mais parla presque aussitôt de repartir, et cette fois en compagnie de son fils.

Gaëtano dit avec surprise :

— Son fils ? Mais il n'entendait rien aux questions dont s'occupait don Luciano ?

— Je crois bien ! S'amuser, il n'a jamais su faire que cela, le beau Fabrizzio... Mais enfin, le fait est là, sans explication, car le père comme le fils n'en donnèrent pas, à Agnese non plus qu'à tout autre. Ils lui dirent seulement :

» — Nous t'expliquerons tout au retour, en t'annonçant, je l'espère, une bonne nouvelle.

» Ainsi donc, ils partirent, laissant la pauvre petite bien tourmentée, en compagnie de sa vieille servante... Ils écrivirent en cours de route... puis Agnese reçut encore deux lettres de là-bas... puis plus rien.

(A suivre.)

La Chambre continue à s'occuper des nouveaux impôts

Séance de l'après-midi

On reprend la discussion des nouveaux impôts. A la suite du vote de l'amendement J.-L. Dumesnil, supprimant la taxe de 5 % sur les hôtels de seconde catégorie, un déficit était creusé dans les recettes. M. J.-L. Dumesnil s'est alors mis d'accord avec la commission des finances pour proposer un texte transactionnel. D'après ce texte, les hôtels sont divisés en trois catégories. Ceux de première catégorie paient 10 %, ceux de seconde catégorie 3 %, et il est prévu une troisième catégorie pour les plus modestes, les pensions de famille, qui paient 1 %.

M. Coirat fait observer qu'on fait de grands efforts pour améliorer les hôtels de province. Lorsque ce sera fait, est-ce que le ministre les taxera comme des palaces ?

M. François-Marsal, ministre des finances, se déclare d'accord avec M. J.-L. Dumesnil. Le classement des hôtels se fera par une commission dans laquelle seront représentés les délégués des Syndicats des hôteliers et les Associations de tourisme.

M. Gaston Vidal ne veut taxer que les palaces.

L'amendement de M. J.-L. Dumesnil, portant à 3 % le taux de l'impôt pour le logement et la consommation sur place des boissons et denrées alimentaires dans les établissements de seconde catégorie est adopté à mains levées.

On a adopté les 10 % pour les établissements de première catégorie, puis la Chambre aborde l'amendement déposé par M. Forgeot, qui, pour les marchandises, tend à percevoir la taxe de luxe seulement sur la portion de prix dépassant le prix moyen normal des dits objets, tel qu'il est fixé semestriellement par le ministre des finances.

M. François-Marsal : Cet amendement est fort difficile à appliquer. Où sera le chiffre normal ? Cet amendement ferait perdre une partie fort importante des recettes, que l'on ne peut chiffrer.

La commission, dit **M. Charles Dumont**, ne peut davantage accepter une disposition si compliquée dans son application.

L'amendement, combattu par le gouvernement et la commission, est néanmoins adopté.

Un amendement de **M. de Dion**, appuyé par **M. Charles Baron**, tendant à ne frapper que d'une taxe de 5 % les voitures automobiles au-dessous de 12 HP, est rejeté par 413 voix contre 75.

Un amendement de **M. Castel**, contresigné par **M. Herriot**, accordant aux communes un prélèvement sur la taxe de luxe, est disjoint, mais avec prise en considération.

L'article 120 est enfin adopté après vingt-quatre heures de discussion.

L'article 121 est relatif à la composition de la commission spéciale, qui, dans les départements, classera les établissements de première, seconde et troisième catégorie.

A la demande de **M. Barety**, un délégué des grandes Associations de tourisme ou des Syndicats d'initiative locaux figurera dans la commission.

L'article 121 est adopté.

D'après l'article 122, l'impôt de 1, de 3 ou de 10 pour 100 est acquitté par les personnes qui y sont assujetties par l'article 117, c'est-à-dire par les commerçants ou les personnes accomplissant des actes de commerce. Toutefois, pour les marchés conclus antérieurement à la promulgation de la loi, la taxe de 10 pour 100 sera supportée par l'acheteur.

L'article 122 est adopté.

L'article 123 oblige les commerçants qui ne tiennent pas habituellement une comptabilité d'avoir un livre aux pages numérotées, sur lequel ils inscriront jour par jour, sans blanc ni rature, chacune des ventes et achats effectués, et, s'il s'agit de louage, de services, chacun des courtages, commissions ou profits perçus.

L'article 123 est adopté.

L'article 124 oblige les commerçants à présenter leurs livres et pièces comptables à toute réquisition des agents des contributions directes et à remettre chaque mois à l'administration un relevé de leur chiffre d'affaires pendant le mois précédent.

Cet article soulève de nombreuses objections; on demande le renvoi de la discussion. Le président de la commission et le ministre des finances adjurent la Chambre de tenir une séance demain matin. La date de lundi est repoussée par 461 contre 137. La séance de demain matin est ensuite décidée, et la séance levée à sept heures.

Prochaine séance demain matin, à 9 h. 30.

Le rapatriement des Français détenus en Russie

Paris, 23 avril. — On nous communique la note suivante :

« Le délégué du gouvernement français à Copenhague a signé le 20 avril deux accords avec Litvinoff au sujet du rapatriement des Français retenus en Russie. Aux termes du premier, 125 femmes et enfants seront conduits immédiatement à la frontière finlandaise en échange des 3,000 soldats russes débarqués par nos soins à Odessa; le second accord stipule que tous les autres Français, sans exception, seront rapatriés dans le délai de trois mois par la voie de la mer Noire.

» Les assurances données à M. Litvinoff ont amené son gouvernement à étendre le bénéfice de l'arrangement même aux Français qui ont été l'objet de poursuites et de condamnations, et qui seront amnistiés. Il est entendu que, de leur côté, tous les soldats russes restant sur le territoire de la République ou à Salonique seront transportés en Russie dans le même délai. »

Dans la magistrature

Paris, 24 avril. — Sont nommés : Conseiller à Douai, M. Breton, procureur à Castres; procureur à Castres, M. Caubet, juge d'instruction au siège; juge à Bordeaux, M. Roboam, substitut près le siège; substitut à Bordeaux, sur sa demande, M. Pouget, substitut à Limoges; substitut à Limoges, M. Auchmair, substitut à Bourges.

La révision des marchés de la guerre

Paris, 24 avril. — La commission des marchés a terminé ce matin l'examen des articles du projet de loi dans la révision des marchés. Le rapporteur présentera mardi prochain à la commission le texte qu'elle a arrêté, et qui s'inspire à la fois du projet du gouvernement et du rapport de la commission des marchés de la précédente législature.

Le projet de loi sur la révision des marchés de guerre prévoit notamment que le bénéfice net laissé aux fournisseurs ne dépassera pas un maximum de 10 % du montant du marché ou 10 % du capital engagé.

Le rappel des pensions

Paris, 24 avril. — De nombreux pensionnés écrivent chaque jour au ministère des pensions pour demander que leur soient payés les rappels des arrérages auxquels leur donne droit l'article 2 de la loi du 31 mars 1919. L'accord ayant pu se faire entre le ministre des pensions et le ministre des finances sur la question des précomptes, accord qui a abouti à la circulaire interministérielle du 25 février dernier, les paiements vont incessamment commencer, ainsi que M. Maginot s'y était engagé. Les premières feuilles de décompte permettant le paiement de ces rappels ont été adressées aux intéressés le 15 avril dernier. Des instructions sont données pour que les paiements, en commençant autant que possible par les mutilés de 100 %, soient poursuivis avec activité.

LA VIE SPORTIVE

La Finale du Championnat de France

AVANT LE MATCH

L'animation est inimaginable dimanche matin à Bordeaux.

Dans les grandes artères, sur la place de la Comédie, c'est une floraison de bérets. Toute la Bigorre sportive est là et aussi le pays basque, les Landes, le Béarn, la Catalogne, toute la Gascogne. Les Chorales font retentir la cité des chants des petites patries. Les autos pavoisées aux couleurs des clubs, circulent; les terrasses des cafés sont noires de monde. Déjà les tramways conduisant de la barrière du Médoc sont pris d'assaut. Sur la route du Bouscat, ce sont de longues théories qui vont vers le ground fameux. C'est la véritable promenade champêtre, les paniers de provision vont permettre de joyeux pique-nique aux alentours du ground.

Aux portes du terrain, la queue s'allonge déjà.

Les records vont passer un mauvais quart d'heure !

BORDEAUX REÇOIT LES EQUIPES

A 10 heures, dans les salons de l'hôtel de ville, la municipalité reçoit les dirigeants et les joueurs des deux clubs finalistes. La presse bordelaise et les nombreux envoyés spéciaux de Paris, de province, ont été également conviés.

M. Joulia, adjoint au maire de Bordeaux, représentant M. Philippart, souhaite la bienvenue aux invités de la municipalité. Tour à tour, MM. Brennus, Hoursiangou, au nom du comité directeur, remercient la Ville de Bordeaux et félicitent la municipalité de sa sportivité digne de notre grande cité.

M. Jules Soulé, au nom du Stadoceste Tarbais, M. Bernstein, au nom du Racing-Club de France, disent aussi leur reconnaissance.

M. Gaston Vidal parle au nom de l'U. S. F. S. A. M. Boué, maire de Tarbes, remercie Bordeaux. Et M. Chabrely, adjoint au maire de Bordeaux, clôture la série des toasts en levant sa coupe à la vaillance des joueurs des deux teams.

Et chacun se hâte d'aller déjeuner pour se rendre sur le terrain qui verra la victoire des meilleurs d'entre les meilleurs.

Courses au Tremblay

SAMEDI 24 AVRIL

Voici les résultats détaillés de la journée :

PRIX DARIOLETTA (à réclamer), 3,000 fr., 2,150 mètres. — 1er, **Maramaros** (O'Neill), à M. Georges de Pitoeff; 2e, **Milbourg** (R. Brethès), à M. Christophe.

PRIX BARBELLE, 3,000 fr., 2,000 mètres (pour apprentis). — 1er, **Océana** (Lamoure), à M. Eknayan; 2e, **Dormelles** (Kriegelstein), à M. Maurice Lecerf; 3e, **La-Sambre** (G. Martin), à M. Veil-Picard.

Non placés : Vendange (L. Niaudot), Oituzu (Berdaux), Nibia (Fruhinsholtz), Numidie (J. Maiden).

PRIX SULTAN, 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, **Gribouille** (M. Allemand), à M. Liénart; 2e, **Amiens** (J. Cook), à M. Henri André; 3e, **Usage** (G. Bartholomew), à M. Morgon.

Non placés : Flaucourt (Bellhouse), Monsieur-l'Interprète (Sharpe), Nono, ex-Tank (W. Carter).

PRIX FLYING-DUTCHMAN, 7,000 fr., en outre 700 fr. à l'éleveur, 2,150 mètres. — 1er, **Saint-Moritz** (G. Bartholomew), à M. Morgou; 2e, **Guido-Reni** (Ch. Childs), à M. le comte Vigier; 3e, **La-Gloire-de-Hotot** (Sharpe), à M. Jean Stern.

PRIX BAY-MIDDLETON, 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, **Limey** (Sharpe), à M. Jean Stern; 2e, **Colly** (J. Jennings), à M. E. Deschamps; 3e, **Avenue-du-Bois** (O'Neill), à M. Christophe.

Non placés : Bel-Ange (Bellhouse), Solférino (M. Henry), Roseraie-II (G. Bartholomew).

PRIX PAYMENT (handicap), 4,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, **Alliance** (Belhouse), à M. Olry-Rœderer; 2e, **La-Néva** (Marsh), à M. Mark Sherwood; 3e, **Crown-Jewel** (G. Bartholomew), à M. Aimé Moulin.

Non placés : Son-Phœnix (Rovella), tombé; Prouilly (E Allemand), Couronne-Australe (J. Jennings), Harvard (M. Allemand), Cinna (R. Brethès), Gardanne (P. Dellar), Barbara (Lamoure), Jenny-Brune (Arruti).

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Maramaros	G.	12 50	6 »
Océana	G.	36 »	19 50
—	P.	23 50	10 50
Dormelles	P.	36 50	21 50
Gribouille	G.	30 50	15 50
—	P.	18 50	9 »
Amiens	P.	26 »	12 »
Saint-Moritz	G.	48 »	23 »
Limey	G.	25 »	14 »
—	P.	18 »	9 50
Colly	P.	31 50	16 »
Alliance	G.	67 »	41 50
—	P.	31 »	14 50
La-Néva	P.	17 50	9 »
Crown-Jewel	P.	33 50	18 »

Le Concours hippique de la V. G. A. Médoc

DE BELLES EPREUVES. UN TRES GROS SUCCES

Le concours hippique organisé samedi par la section d'hippisme de la Vie au Grand-Air du Médoc dans le superbe parc des Sports du Jard-Mérignac, avait attiré une très nombreuse et très élégante assistance. Il obtint le plus vif succès sous tous les rapports, tant au point de vue de l'organisation qu'au point de vue sportif. Il convient donc, tout d'abord, de féliciter hautement la direction de la section d'hippisme de la V. G. A. M. d'avoir, pour sa réunion d'inauguration, débuté par un coup de maître.

Cette belle manifestation était présidée par M. le Général commandant le 18e corps d'armée et par M. le Maire de Bordeaux. Le jury avait à sa tête M. Alfred de Luze, entouré de MM. G. Chapon, comte de Lastic Saint-Jal, H. Gasqueton, Gomez-Vaëz, Allard, Roullet, Audinet de Pieuchon, de Lagarrigue, R. Schyller et R. Saige. On remarquait également de nombreuses personnalités bordelaises.

Les cors de chasse du 15e dragons se firent entendre au cours de la réunion.

Les quatre épreuves inscrites au programme avaient réuni un nombre imposant d'engagements et furent particulièrement intéressantes.

Le Prix des régiments revint à « Franconville », au capitaine de Fleurieu, du 15e dragons, monté par son propriétaire, et à « Lancier », au capitaine Champigny, du 18e train, monté par le sous-lieutenant Decoux-Lagoutte, terminant ex-æquo.

Le Prix des Drags, épreuve pour gentlemen, permit à l'excellent cavalier qu'est M. Pierre Samazeuilh de triompher sur « Jim », à M. Cornat.

Pour la première fois à Bordeaux, croyons-nous, nous eûmes le plaisir de voir monter en public des amazones. Les trois concurrentes, Mme René Samazeuilh, Mlle Jacqueline Ballande et Mlle Martha Auschitzky, firent preuve d'une grande maîtrise et furent longuement applaudies. Mlle M. Auschitzky, sur « Niella », à M. E. Adam, remporta une belle victoire.

Le Prix du Jard, épreuve couplée, revint à « Paulin » et « Angevine », montés par MM. P. Ballande et G. Lassus.

Voici les résultats :

PRIX DES REGIMENTS (6 prix) : 1er ex æquo, Franconville, au capitaine de Fleurieu, monté par son propriétaire, et Lancier, au capitaine Champigny, monté par le sous-lieutenant Decoux Lagoutte.

3e, Carolus-II, au colonel Patissier, du 15e dragons, monté par le capitaine Cany.

4e, Macoucou, au lieutenant Bergès, du 15e dragons, monté par son propriétaire.

5e, Clown, au colonel Patissier, du 15e dragons, monté par le capitaine de la Barre.

6e, Fantassin, au capitaine de Fleurieu, monté par son propriétaire.

Flocs de rubans : Adresse, au lieutenant Bergès, monté par son propriétaire; Mouton, au capitaine de Fleurieu, monté par le lieutenant David, du 57e d'infanterie, etc.

PRIX DES DRAGS (6 prix) : 1er, Jim, à M. Cornat, monté par M. P. Samazeuilh.

2e, Safran, à M. G. Claverie, monté par M. Gérard Lassus.

3e, David, à M. Géo Grassin, monté par son propriétaire.

4e, Paulin, à M. Pierre Ballande, monté par son propriétaire.

5e, La-Bordelaise, au baron de Spens, montée par M. R. Besson.

6e, Négresse, à M. Bassié, montée par M. A. Bertini, etc.

PRIX DES DAMES (4 prix) : 1er, Niella, à M. E. Adam, montée par Mlle M. Auschitzky.

2e, Paulin, à M. Pierre Ballande, monté par Mlle J. Ballande.

3e, Rolf, à M. Claverie, monté par Mme R. Samazeuilh.

4e, Iris, à M. Bourdet-Pléville, monté par Mme R. Samazeuilh.

PRIX DU JARD (3 prix) : 1ers, Paulin et Angevine, montés par MM. P. Ballande et G. Lassus.

2es, Niella et Jim, montés par MM. Adam et Pierre Samazeuilh.

3es, Négresse et Elisma, montés par MM. Bertini et lieutenant Matiot.

CYCLISME

— LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VITESSE

Victoires de Lamaison (S. A. B.) et de Barde

Devant un nombreux public se sont disputés dimanche matin au Vélodrome du Parc les championnats départementaux vitesse amateurs et professionels.

Das l'épreuve amateurs, Lamaison n'a jamais été inquiété, et a enlevé le championnat sans grand effort. Il est vrai que l'absence de Lannusse et Maldérou était pour lui un gros appoint.

Dans les professionnels, Barde a eu facilement raison de Dumesnil et Lambert.

Voici les résultats :

Amateurs. — 1re série: 1er, Lamaison; 2e, Verdeun; 3e, Cosse. — 2e série : 1er, Moreau; 2e, Delbos; 3e, Glaras. — Repêchage : 1er, Laborde 2e, Delbos; 3e, Cosse. — Finale : 1er, Lamaison, sur CYCLES FARET; 2e Laborde; 3e, Moreau.

Professionnels. — Finale : 1er, Barde, sur CYCLES DELBOS; 2e, Lambert; 3e, Dumézil.

CLES DELBOS; 2e, Lambert; 3e, Dumézil.

ATHLÉTISME

EN FAVEUR DE L'ATHLETISME

Les premières réunions de sports athlétiques appelées à donner, dans tout le pays, le signal du départ d'une active campagne de préparation olympique, sont fixées au 9 mai 1920. Il s'agit des éliminatoires des journées Bessonneau, qui auront lieu, pour notre région, à Bordeaux, à La Rochelle et à Biarritz. Elles réuniront un grand nombre d'athlètes débutants et de champions appartenant aux Sociétés de l'U. S. F. S. A. Les militaires et les scolaires sont autorisés officiellement à y participer.

Le programme comprend :

1. Pour les débutants : courses de 60, 300, 1,000 mètres; sauts en hauteur et en longueur avec élan; lancement du poids.

2. Pour les athlètes des Clubs de l'U. S. F. S. A. — Grand-Prix : 100, 110 haies, 1,500 mètres; saut à la perche; relais inter-Clubs 800 mètres (quatre hommes par équipe).

Les vainqueurs des épreuves de débutants et une sélection des meilleurs athlètes unionistes seront invités à participer aux « Journées Bessonneau » à Strasbourg, les 23 et 24 mai (Pentecôte). Leurs frais de voyage, en billets collectifs et de séjour, leur seront payés.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Villaret-de-Joyeuse », venant de la Plata et du Brésil, a été signalé passé au large du Cap Spartel le 22 avril, en route pour Bordeaux, où il peut être attendu vers le 30 courant.

— Le paquebot mixte « Aurigny », venant de Bordeaux et Lisbonne, a été signalé passé au large de Fernando-Noronha le 22 avril, en route pour le Brésil et la Plata.

SUD-ATLANTIQUE. — Le paquebot « Samara » a quitté Buenos-Ayres le 20 avril, en route pour l'Uruguay, le Brésil, le Portugal et Bordeaux.

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Chicago », venant de Bordeaux, a été signalé passé aux Açores le 23 avril, en route pour la Havane et le Mexique.

EXPLOSION A BORD D'UN VAPEUR

De notre correspondant, 24 avril. — Samedi, vers quinze heures, à bord du vapeur anglais « Woldingham », mouillé sur rade de Pauillac et en partance pour Barry, un récipient contenant de l'ammoniaque et placé dans une des cales éclata à la suite d'un choc, croit-on.

L'acide, se propageant rapidement dans les foyers des machines, força une partie de l'équipage à quitter le navire.

Peu après, pourtant, et grâce à des acides chlorhydriques, l'atmosphère étant redevenue normale, les hommes ont pu réintégrer le bord.

Aucun accident de personne.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster mardi 27 avril pour les destinations suivantes : Ajaccio, Propriano, la Corse, départ du paquebot « Liamone », de Marseille, le 29. — Québec, Montréal et le Canada, départ du paquebot « Sicilian » de Glasgow, le 1er mai.

BORDEAUX

LA IVe RÉPUBLIQUE

Magnifique réunion à l'Alhambra

Pour vaste qu'elle soit, la salle de l'Alhambra fut trop petite pour contenir la foule désireuse d'assister samedi soir à la manifestation donnée par la IVe République. Beaucoup de personnes furent, en effet, dans l'obligation de rester dehors; les organisateurs de la réunion leur expriment leurs plus vifs regrets de n'avoir pu les satisfaire. C'est cependant en présence d'un auditoire attentif et enthousiaste, composé de près de 3,000 personnes, que les divers orateurs qui ont pris la parole ont développé les grandes lignes du programme grâce auquel sera édifiée « la République des anciens combattants ».

Cette imposante réunion était présidée par M. Calmès, député de la Gironde, aux côtés duquel avaient pris place M. le colonel Picot et M. Lorin, députés de la Gironde; M. Charles Bertrand, député de la Seine, secrétaire général de l'Union nationale des combattants; José Germain, vice-président, fondateur de l'Association des écrivains combattants, et Pierre Cathala, avocat à la Cour d'appel de Paris. M. le Préfet de la Gironde était représenté par M. Dupré, chef adjoint de son cabinet.

M. Calmès, après avoir remercié les organisateurs de cette soirée, se félicite que la cité bordelaise, ardent foyer de patriotisme, ait été choisie pour entendre la voix de quelques-uns de ceux qui travaillent le plus activement à l'expansion de ce grand parti de réorganisation nationale qu'est la IVe République. Union dans la paix, prolongeant cette union sacrée grâce à laquelle fut assurée la victoire, solidarité entre le travail et le capital, suppression des stériles dissensions d'avant-guerre, progrès réalisé par le travail et le respect des lois, tel est, en bref, le programme de ce parti, qui va être maintenant exposé plus en détail par les orateurs auxquels M. Calmès donne alors la parole.

Le premier de ceux-ci, M. Charles Bertrand, s'adresse tout de suite à ses camarades, les anciens combattants. Il fait une émouvante évocation de la camaraderie des tranchées, qui ne doit point disparaître avec la guerre. Aujourd'hui la paix est venue, mais la tâche n'est pas terminée. Il faut travailler encore et produire pour le relèvement de la patrie. Les anciens combattants qui ont accepté sans hésiter le labeur le plus meurtrier ne failliront pas à ce nouveau devoir.

C'est à M. Pierre Cathala que revenait le soin de montrer l'œuvre déjà accomplie par la IVe République et celle qui lui reste encore à accomplir. Il le fit avec une sincérité d'accents, une clarté d'élocution et une sobre éloquence qui produisirent la plus profonde impression. Il rappela d'abord que la IVe République a été créée par des Bordelais : MM. Marcel Gounouilhou, Jean de Goïtisolo, René Brunet, Pierre Vergely, d'autres jeunes hommes, dont M. Binet-Valmer écrit que « leurs intelligences sont faites pour la reconstruction ». Puis, à larges traits, le jeune orateur, qui est fréquemment applaudi, affirme et prouve que la IVe République, secondée au Parlement par le groupe d'Action républicaine et sociale, est un parti de travail et de réalisation. Il veut rendre hommage à la France, « qui fut toujours le bouclier vivant des démocraties menacées », cette grande figure qu'elle doit avoir dans le monde. Un programme et une méthode, voilà ce qu'il apporte. Ses membres ne craignent pas les initiatives hardies. En matière financière par exemple, ils n'ont pas hésité à préconiser un prélèvement sur le capital. Tous les patriotes seront avec eux pour construire la Cité du Travail.

Après une allocution de M. Lorin, qui affirme, avec cette lumineuse simplicité qui est un des attraits de son éloquence, la nécessité de l'ordre et de la discipline, aussi bien dans la consommation que dans la production, M. José Germain, prend la parole. Il déclare que les anciens combattants ne peuvent plus se désintéresser de la politique, c'est-à-dire du sort même de la patrie. Or, quelle politique se peut concevoir, qui n'a point d'abord pour buts le travail et l'union ? Les vieux partis ont fait faillite. C'est la foi agissante des anciens combattants qui assurera la renaissance de la France.

M. le colonel Picot, qui est l'objet d'une chaleureuse ovation, clôt la série des discours, que les auditeurs ont suivis avec l'intérêt le plus soutenu. Le sympathique député de la Gironde expose ou, mieux, raconte, avec une éloquence familière et imagée, comment il a été amené à adhérer au parti de la IVe République. Il a compris que ce parti était un parti d'honnêtes gens, d'hommes de bonne volonté et, aussi, de volonté. Il leur a tendu les mains et leur fait confiance pour assurer par le travail et l'union l'avenir du pays. La péroraison de la trop brève allocution du colonel Picot est saluée par un double ban.

Mais on a dit que la IVe République était un parti de réalisations. M. José Germain n'a garde de l'oublier, et il convie tous ceux des assistants qu'intéresse ce mouvement à une réunion qui sera tenue dimanche matin, à dix heures, à la salle de l'Apollo. Cette réunion a pour but la constitution du Comité girondin de la IVe République.

On le voit, cette réunion n'aura pas seulement été brillante, tant par le nombre des auditeurs, que par la qualité des orateurs; elle aura été utile; elle aura « servi ». Etre utile et servir la France, c'est tout le programme de la IVe République.

La soirée fut terminée par une partie artistique, dans laquelle on applaudit Mmes Suzanne Cesbron, Simone Logier, et M. Henri Ferran, artistes aimés du public bordelais. Le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Denise Denorus; l'orchestre dirigé avec autorité par M. Joyeux, chef d'orchestre de l'Alhambra.

Mariage

Samedi a été célébré à la mairie de Bordeaux le mariage civil de M. André Harlé, ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, fils de M. Edouard Herlé, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, avec Mlle Andrée Lorin, fille de notre distingué collaborateur et ami M. Henri Lorin, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, député de la Gironde.

M. Philippart, maire, avait tenu à présider lui-même à la cérémonie et, à cette occasion, il a prononcé devant les époux et leurs familles une cordiale et délicate allocution.

La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Saint-Louis de Bordeaux, lundi matin.

Les témoins étaient : pour le marié, Mme Malapert, sa tante, et M. Edouard Glotin, son oncle; pour la mariée, M. Charles Laroze, notaire honoraire, son grand-père, et M. le colonel Albert Lorin, de l'infanterie coloniale, son oncle.

Nous prions les nouveaux époux et leurs familles d'agréer nos plus sincères et bien cordiales félicitations.

Intensification de la production des céréales

Conférence à la Bourse le 27 avril

Mardi prochain 27 avril, à quinze heures, sous les auspices de l'Union syndicale des grains et farines de la Gironde et de la région et de la Société d'agriculture, M. Georges Lefebvre, délégué du Comité central pour l'augmentation des rendements par l'amélioration des semences, fera à la Bourse de Bordeaux une causerie-conférence sur « la nécessité d'augmenter les rendements moyens des céréales en France et les moyens pratiques pour y parvenir ».

La Chambre de commerce, pour cette conférence, a bien voulu mettre à la disposition des groupements intéressés la nouvelle galerie de l'ouest, au rez-de-chaussée du palais de la Bourse.

Les diverses Sociétés d'encouragement à l'agriculture de la région du Sud-Ouest sont particulièrement invitées à assister à cette manifestation pour créer les Comités régionaux d'amélioration des semences et des rendements de la région de Bordeaux et de Toulouse, qui seront rattachés au Comité central de Paris.

Comité de rapprochement franco-espagnol de Bordeaux

La prochaine réunion du Comité aura lieu le lundi 26 avril, à cinq heures et demie du soir, à la Chambre de commerce, Palais de la Bourse.

Le conflit des inscrits maritimes

Samedi, dans la soirée, M. Arnauld, préfet de la Gironde, a reçu dans son cabinet une délégation du personnel de l' « Europe » qui lui a exposé ses revendications.

L'entente n'a pu se faire et le conflit continue donc.

Les équipages des paquebots « Tchad » et « Asie » ont quitté le bord, se joignant au mouvement des équipages de l'« Europe » et du « Ceylan ». Il y a lieu de craindre que la grève ne prenne plus d'extension.

Les officiers mécaniciens ont tenu une réunion, dimanche matin, au siège de leur Syndicat.

Les inscrits se sont réunis, de leur côté, dimanche matin également.

La situation est sans changement.

Une communication

Les passagers sont invités à se réunir, lundi après-midi, à trois heures, devant le siège de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, quai Louis-XVIII, pour une communication d'extrême importance.

Tombé d'un express à Cérons

Jeudi soir, au moment où le train express 102 passait en gare de Cérons à la vitesse normale, un enfant de six à sept ans, le jeune Rambaud, dont les parents habitent rue Saint-Charles, à Bordeaux, tomba à contre-voie par la portière de service au bout d'une voiture de deuxième classe.

M. Fourtic, chef de gare intérimaire, qui se trouvait au même moment sur le quai de la gare, se précipita vers l'endroit où l'enfant venait de tomber et le porta rapidement à 200 mètres plus loin, dans une voiture du même train qui avait stoppé (la sonnette d'alarme ayant été tirée) et où se trouvait M. le docteur Ricard, médecin de la Compagnie. Ce praticien s'empressa de donner les premiers soins à l'enfant, dont l'état heureusement ne paraît pas grave; le jeune Rambaud est légèrement contusionné et il a des ecchymoses à la face.

Dans cette circonstance, l'esprit de décision et le sang-froid de M. Léon Fourtic, chef de gare intérimaire, méritent d'être signalés.

Dans un tramway

La voyageuse qui est descendue vendredi après-midi du tramway, cours de la Marne, à l'arrêt de la rue Kléber, et à laquelle la receveuse a remis, pensant qu'elle l'oubliait, un petit paquet déposé sur la banquette, est priée de rapporter ledit paquet à M. Hapert, demeurant rue Clément, 22, à qui il appartient.

Les violences du samedi

A coup de rasoir

Le fumiste Louis Landroze, âgé de vingt-huit ans, demeurant 105, rue Joseph-de-Carayon-Latour, passait samedi soir rue de la Chartreuse, quand il fut brusquement assailli par un individu qui s'était détaché d'un groupe longeant le cimetière. Louis Landroze fut frappé de plusieurs coups de rasoir au visage; il a eu le nez presque complètement détaché et porte une forte entaille à la joue.

La victime a dû être transportée à l'hôpital Saint-André, où elle est placée salle 11.

Une enquête est ouverte au sujet de cette mystérieuse agression. Le fumiste, entendu, a déclaré, en effet, qu'il ne connaît pas l'homme qui s'est rué sur lui.

Un coup de barre de fer

Deux femmes se prenaient de querelle, samedi soir, rue Rougier. C'étaient Marie D..., âgée de quarante-sept ans, débitante, et Suzanne Giron, âgée de trente-huit ans, domiciliée 18, rue Laterrade. La débitante n'aime pas les longues discussions. Aussi, pour mettre fin aux propos aigres-doux qu'elle échangeait avec Suzanne Giron, elle s'empara d'une barre en fer et en asséna un coup formidable sur la tête de son adversaire. Les voilà bien, les arguments frappants !

La police, intervenue, accompagna Suzanne Giron à l'hôpital Saint-André, d'où, après un pansement complet, elle pût rentrer chez elle. Quant à Marie D..., on l'a conduite devant le commissaire de service à la Permanence, qui l'a fait écrouer.

Un gamin qui promet

La caissière de la Société d'entreprises militaires et civiles de la rue Jenny-Lepreux, 18, avait chargé un des jeunes employés, Paul G..., âgé de seize ans, d'aller porter à l'usine de la maison, rue Furtado, une somme de 4,000 fr., destinée au paiement des ouvriers.

Paul G... a disparu avec la somme en question. La police le recherche, une plainte ayant été déposée contre lui.

L'Hospitalité policière

La prison municipale a reçu des hôtes nombreux samedi. Citons entre autres :

1° Un manœuvre de la rue Félix-Faure, à Bègles, trouvé porteur d'une caisse de cent boîtes de sardines, qu'il a reconnu avoir volée dans une voiture automobile où, paraît-il, un charretier l'avait cachée pour se l'approprier.

2° Un charretier du cours de Cicé qui avait tenté de voler une barrique de vin sur le terre-plein en face de la rue Bourbon.

3° Un employé de commerce, originaire de Paris, auteur de la tentative de cambriolage commise le 20 courant 23, place de la Victoire, dans la chambre de Mme Jeanne Piron, couturière.

Acte de probité

M. C. Ragot, mécanicien, 282, cours d'Ornano, avait perdu dans la gare des marchandises (gare d'Orléans), son portefeuille, contenant 25,000 francs. Ce portefeuille a été retrouvé par M. Maurice Jouglin, employé au poids public de la dite gare, demeurant rue Château-neuf, 5, qui s'est empressé de le remettre au propriétaire sans vouloir accepter de récompense. Félicitations.

Des cambrioleurs maladroits

L'un d'eux laisse sa « carte de visite »

L'inspecteur Barsacq et les agents de sa brigade viennent de procéder à la capture de trois cambrioleurs : André C..., âgé de vingt ans, rue Dulon; Emile V..., dix-neuf ans, rue Coulmier, à Talence et Marcel B..., dix-sept ans, rue Nicot.

Ces trois individus sont les auteurs : 1° du vol commis pendant la nuit du 16 au 17 mars, dans l'atelier de M. Paul Pardy, place Fondaudège; 2° du cambriolage perpétré la nuit suivante, dans le magasin de M. Labarrère, tailleur, cours Portal. Trois bicyclettes avaient été dérobées chez M. Pardy. Dans le magasin de M. Labarrère, on avait soustrait des vêtements et des coupons de drap, le tout représentant une valeur de 10,000 francs.

André C..., Emile V... et Marcel B... ont fait des aveux complets. L'un d'eux avait laissé sa « carte de visite » chez M. le tailleur.

Nous voulons dire qu'ayant changé contre un neuf le costume usagé qu'il avait, il avait laissé ce dernier vêtement dans un coin du magasin... C'est ce qui les a perdus, lui et ses complices.

Le trio a été écroué au fort du Hâ.

Au Palais

Nominations judiciaires

C'est avec une satisfaction marquée qu'on a appris au Palais, samedi, la nomination de M. Roboam, substitut du procureur de la République, aux fonctions de juge au tribunal de 1re instance. Cet excellent magistrat, dont les solides qualités se sont très heureusement affirmées dans les services du parquet, reçoit un avancement bien mérité. Aux nombreuses félicitations qui lui ont été apportées, nous joignons cordialement les nôtres et nous offrons nos souhaits de bienvenue à son successeur, M. Pouget, substitut à Limoges, nommé à Bordeaux sur sa demande.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

LE VOL DE 2,650 FRANCS

Nous avons dit dans quelles circonstances mouvementées fut arrêté, au moment où il allait prendre le train, le marinier Edmond Faye, âgé de 28 ans. Embarqué sur la gabarre de M. Long, mouillée quai de la Douane, Faye avait fracturé la cambuse du patron un jour que ce dernier avait dû s'absenter et il avait pris dans le coffre-caisse une somme de 2,650 francs.

Le tribunal a condamné Edmond Faye à **six mois d'emprisonnement.**

— Le brocanteur Emmanuel Roulière, 39 ans, domicilié à Floirac, avait acheté du coke aux appontements de Bassens. Il y vola des sacs de cuivre qu'il dissimula sous ses sacs de charbon; mais un contrôle immédiat fit découvrir son acte indélicat.

Roulière a été condamné à **trois mois et un jour d'emprisonnement.**

— A Bassens encore, le manœuvre François Adde, vingt-six ans, a volé des magnétos, qu'il a vendues à vil prix au mécanicien Auguste Ellhessen, vingt-neuf ans, originaire de Toulouse.

Le tribunal a condamné Adde à **six mois;** Ellhessen, à **quatre mois d'emprisonnement.**

L'EPURATION DU QUARTIER SAINT-PIERRE

Persistant dans sa jurisprudence qui aura pour résultat de mettre un terme aux importunités de filles sans vergogne, le tribunal a condamné Jenny Charron, trente-deux ans, arrêtée pour racolage, à **trois mois d'emprisonnement** et à cinq ans d'interdiction de séjour.

— De plus, une débitante, Lucie Bazinl, née Farrelière, trente-deux ans, qui, dans son établissement, 6, rue de la Douane, favorisait la débauche, a été condamnée à **trois mois d'emprisonnement** et à 50 fr. d'amende; bien entendu, la fermeture du débit a été ordonnée.

PRIOR
Roy des Mousseux
Mousseux des Roys
NANTES
Expos. et Dégust. 35, Boul^d Haussmann, Paris
Agents dépositaires à BORDEAUX : Marquille et Brassens, 33, Boul^d Antoine Gautier

Informations

Rétablissement des foires et marchés aux bestiaux

Par une nouvelle décision, M. le Préfet de la Gironde a rétabli, à partir du 1er mai prochain, à titre d'essai et jusqu'à nouvel ordre, les foires et marchés aux bestiaux, sur tout le territoire de l'arrondissement de Bordeaux et des cantons de Libourne, Fronsac et Guîtres, à la condition énoncée précédemment que les champs de foire seront clôturés et que les animaux ne pourront y pénétrer que par une seule entrée, après visite individuelle par le vétérinaire-inspecteur.

Pupilles de la Nation

M. Clément Pujo, ex-sous-officier au 7e colonial, qui a demandé à concourir pour l'emploi de rédacteur-comptable à l'Office départemental des pupilles de la nation, ayant négligé de donner son adresse, est informé que le concours est fixé au lundi 26 courant, à 14 heures précises, au siège de l'Office, 12, place Puy-Paulin.

Répartition du sucre au commerce de l'Epicerie

La remise des coupons (sucre) servis pendant le mois d'avril devra s'effectuer à partir du 3 mai :

1. Pour les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Caudéran, Le Bouscat, Bruges, dans les bureaux des raffineries locales : Saint-Rémi, 130, rue Achard; Bertault, 59, rue de Tivoli, et 9, rue du Moulin; Frugès, 32, quai Ste-Croix.

Dans l'ordre suivant : les 3, 4 et 5 mai, les commerçants dont le nom commence par les lettres : A, B, C; les 6, 7 et 8 mai, ceux des lettres : D, E, F, G, H, I, J, K; les 10, 11 et 12 mai, ceux des lettres : L, M, N, O; les 14, 15 et 17 mai, ceux des lettres : P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

2. Pour les autres communes du département, à la mairie de chaque commune.

Les coupons de 750 grammes doivent être remis groupés et collés sur formule B, n. 3, séparément des coupons de 1 kilogramme.

Les coupons de 1 kilogramme doivent être remis groupés et collés sur formule B, n. 3, séparément des coupons de 750 grammes.

Déposer aussi les bons spéciaux provenant des malades.

En vue de favoriser les opérations d'attribution, les intéressés sont priés de se conformer aux dates et aux indications mentionnées ci-dessus.

Nota. — Il est rappelé que les sucres du ravitaillement ne doivent être délivrés que sur remise de tickets et aux prix taxés.

Cérémonie commémorative

Le jeudi 29 avril courant, à 5 heures, à la Faculté de droit, cérémonie commémorative en l'honneur du professeur Chéneaux et des étudiants en droit morts pour la patrie pendant la guerre.

Concours de pêche

Dimanche 18 courant, les membres de la Société de pêcheurs à la ligne l'Asticot se sont rendus à Podensac pour y faire leur concours. A huit heures et demie, à la descente du train, la batterie de Podensac attendait les pêcheurs, qui, leur drapeau en tête, ont été conduits sur les lieux du concours. Le dit concours, commencé à dix heures, s'est terminé à midi. Après un déjeuner amical, servi à l'hôtel du Cheval-Blanc, où tous les pêcheurs étaient réunis (56), le président, M. Albia, a donné lecture du palmarès :

1er prix, médaille de vermeil, offerte par la « Petite Gironde » et diplôme d'honneur, M. Loche, le sympathique président du C. A. B.; 2e, M. Dubois; 3e, M. Albia fils; 4e, M. Lourmière fils; 5e, M. Parmentier; 6e, M. Lamic; 7e, M. Albia; 8e, M. Mar, etc., etc.

L'Enseignement de la T. S. F.

Par arrêtés ministériels des 7 et 13 avril 1920, la Faculté des sciences de Bordeaux est autorisée à instituer une Ecole de radiotélégraphie. L'Ecole sera ouverte en octobre prochain dans les bâtiments de la Faculté, 20, cours Pasteur. Un premier examen d'entrée sera passé au mois de juillet, un second au début d'octobre.

Société des fêtes de La Bastide

La Société des fêtes de La Bastide informe le public que sa fête locale aura lieu les 2 et 3 mai courant, et prie les habitants de réserver leur accueil habituel aux personnes qui passeront avec les listes de souscription.

Les marchands forains sont informés qu'ils pourront se faire inscrire dès aujourd'hui chez le vice-président, 6, place du Pont, et que la distribution des places aura lieu le jeudi 29 avril, à 14 heures.

Conférence de M. le général Malleterre

Nous apprenons que le comité girondin de l'Union des grandes Associations, la Section bordelaise de la Ligue Française et le Comité girondin de la rive gauche du Rhin, organisent pour le lundi 3 mai prochain une conférence publique sur un sujet d'une brûlante actualité : « La garde du Rhin et le Péril oriental. »

Cette conférence, faite par M. le général Malleterre, si connu à Bordeaux, aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, à 8 h. 30.

Association générale des étudiants

MM. les Etudiants associés sont informés qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, cours Pasteur, le lundi 26 avril, à 20 h. 30.

Il ne sera point envoyé de convocations individuelles.

Les cartes d'associés seront exigées à l'entrée.

Orphelinat de l'Assomption

Numéros gagnants des loteries qui ont été tirées le 21 avril, au profit de l'Orphelinat de l'Assomption :

Taies d'oreillers, n. 400; service de table, n. 264; drap brodé, n. 1,220.

Conférence

L'« Ar-Mor », Société amicale des Bretons résidant à Bordeaux, organise pour le jeudi 29 avril, à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal, une conférence sur Laennec, le médecin breton qui a découvert l'auscultation.

Cette conférence sera faite par M. le docteur Gustave Ollive, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes, sous la présidence de M. le docteur Sigalas, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux, adjoint au maire, et sera accompagnée de projections électriques, exécutées par M. Amtmann, membre d'honneur de l'« Ar-Mor ».

Des places seront réservées jusqu'à 20 h. 20 aux invités, qui pourront prendre des cartes chez le président de l'« Ar-Mor », M. Altoth, 79, rue Ducau.

Historique des régiments en campagne

Afin de permettre aux anciens combattants de conserver le souvenir des quatre ans de guerre, le ministre a prescrit de publier les historiques des régiments en campagne.

Ceux des 7e et 37e colonial sont terminés.

Pour obtenir gratuitement un historique du corps, il faut que le régiment soit celui ou l'intéressé a fait le plus long séjour pendant la guerre.

Les anciens des 7e et 37e qui habitent Bordeaux, pourront se présenter à la caserne Xaintrailles le samedi, de 14 h. à 18 h., ou le dimanche matin, de 9 h. à 11 h. 30.

Ceux qui habitent hors Bordeaux, sont invités à donner leur adresse, on leur fera parvenir leur exemplaire par la poste.

Adresser leur demande au commandant Forgeron, 7e colonial.

« L'Œnophile »

Revue mensuelle de viticulture, d'œnologie et d'œnotechnie. Caudéran. Numéro d'avril. Sommaire : Vins aigres-doux, technique de leur guérison, par Frantz Malvezin. Enseignement œnologique, par L. Mathieu. Les Gelées printanières (avec 3 figures), par P.-C. Mestre. La Question phylloxérique (avec 9 figures), par L. Daniel. Cours de chimie agricole de M. Mathieu, par V. Miroir. Les Œuvres de Frédéric Bastiat, par Théophile Malvezin, etc. Abonnement, 18 fr. par an.

« La Semaine de Bordeaux »

Lire dans le numéro de cette semaine : Sonnet à Zambelli, de Puyrinier; L'Interview de Mme Suzanne Brolhy; L'Art culinaire de nos principales artistes; La Semaine de la Bordelaise; Les Taxes des Théâtres; La Reconstruction du Français, etc.

Illustrations : Mme Marthe Chenal, dans « la Fille de Madame Angot »; Mathieu-Lutz et Edmond Clément.

La « Semaine de Bordeaux » est en vente partout.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

OUVRIERES MARGEUSES, PAPETIERES. — Réunion le lundi 26 avril, à 6 h. 30, Bourse du travail.

TRAVAILLEURS MUNICIPAUX (section des employés). — Réunion de la section lundi soir 26 avril, Bourse du travail.

ASSOCIATIONS DIVERSES

COMITE DES FETES ET DE BIENFAISANCE DU QUARTIER D'AQUITAINE. — A la réunion du 15 avril courant, les habitants et commerçants du quartier d'Aquitaine, ont nommé les membres du dit comité. L'ancien comité a remis le solde qu'il avait en caisse, soit, 108 fr., à l'Ecole de rééducation des mutilés, rue du Hamel.

FEDERATION NATIONALE DES FONCTIONNAIRES. — Un meeting organisé sous les auspices de la Fédération nationale des fonctionnaires aura lieu le lundi 26 courant, à 20 h. 30, à l'amphithéâtre de l'Athénée municipal.

SYNDICAT DES LOCATAIRES. — Le conseil d'administration organise pour mardi prochain 26 courant, à l'Athénée municipal, rue des Trois-Conils, salle 1, à 20 h. 15 précises, une réunion publique.

Tous les adhérents au Syndicat sont priés d'y assister.

COMITE D'ACTION POUR L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS DE PENSIONS. — La Fédération départementale des Associations de mutilés informe les intéressés que le comité de l'Athénée, qui fonctionne depuis près de quatre mois, ne recevra plus aucune demande de constitution de dossiers. L'instruction des dossiers en cours sera continuée jusqu'au vendredi 30 avril, à l'Athénée, et ensuite au siège de la Fédération, 52, cours Victor-Hugo.

SOCIETES SPORTIVES

C. A. BORDELAIS. — Réunion lundi 26 avril, à vingt heures trente, au café du Commerce.

CYCLISTES GIRONDINS. — Réunion lundi 26 avril, à vingt et une heures, au siège social. Cette réunion extraordinaire remplace la réunion habituelle du mardi.

EMPLOYES-CLUB BORDELAIS. — Mercredi 28 avril, réunion du comité d'organisation au siège du Club, 7, rue Sainte-Catherine.

STADE BORDELAIS. — Assemblée générale le jeudi 29 avril, à vingt et une heures, au siège social. Ordre du jour très important. Seuls les sociétaires à jour de leur cotisation pourront y assister.

COURS ET CONFERENCES

ENSEIGNEMENT PUBLIC ET GRATUIT D'ARABE. — A côté de l'enseignement d'arabe classique professé par M. l'abbé Feghali, il est créé sous le haut patronage de M. le résident général de la République au Maroc, à la Faculté des lettres de Bordeaux, un cours d'arabe parlé.

Ce cours est confié à M. Essafi, professeur d'arabe au lycée de Casablanca, détaché à la Faculté des lettres de Bordeaux; il porte particulièrement sur l'arabe parlé dans l'Afrique du Nord.

Cet enseignement gratuit s'adresse plus spécialement aux jeunes gens et employés de commerce qui désirent se créer une situation au Maroc. Les cours ont lieu les lundi et vendredi, à vingt heures et demie, et mercredi à dix-huit heures, à la Faculté des lettres, 20, cours Pasteur.

INSTITUT COLONIAL DE BORDEAUX. — Cours professés à la Faculté des lettres, 20 cours Pasteur, à 20 h. 30 :

Lundi 26 avril, M. Benzacar : Législation coloniale, le commerce extérieur.

Mercredi 28 avril, M. Sorre : Géographie coloniale, colonies françaises de l'Extrême Orient.

Vendredi 30 avril, M. Hugot : Produits coloniaux, Mines d'or de la Guyane.

Cours d'arabe : Lundi 26 avril, à 6 heures du soir, M. l'abbé Feghali, cours supérieur : Traductions et explications de textes littéraires.

Mardi 27 avril, à 8 h. 30 du soir, M. l'abbé Feghali, cours élémentaire, arabe littéral : Traduction de textes faciles.

Mercredi 28 avril, à 6 heures du soir, M. l'abbé Feghali, cours supérieur, arabe vulgaire : Conversation par le lecteur Assafi.

Vendredi 30 avril, à 6 heures du soir, M. l'abbé Feghali, cours supérieur : Traduction de morceaux choisis; à 8 h. 30 du soir, cours élémentaire par M. Feghali, arabe vulgaire : exercices de conversation et de lecture par le lecteur Assafi.

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France, professeur M. Bourciez. A partir du 26 avril courant, M. le professeur Bourciez fera, le lundi, à 5 heures, une conférence ouverte sur ce sujet : Questions relatives à la langue française contemporaine.

ECOLE DE LA RUE DE LA TRESORERIE. — Samedi dernier, à huit heures et demie, une conférence a été faite à l'école publique de la rue de la Trésorerie, par M. Leray, sur les Pyrénées. Salle comble. Les vues des Pyrénées — une des plus riches collections qu'on puisse se procurer — projetées sur l'écran, puis deux films : « De Pierrefitte à Cauterets » et « Au Pays Basque », ont fait de cette conférence une belle leçon de choses qui a vivement intéressé le public.

La prochaine conférence sera faite par M. E. Laparra, avocat à la cour.

BIBLIOGRAPHIE

La prison d'une grande duchesse

La grande-duchesse Olga de Russie, mère du grand-duc Cyril, vient d'être rapatriée en Angleterre. Elle avait été retrouvée dans le Caucase par une section de la Croix-Rouge américaine, vivant dans un wagon où elle se cachait. Cette infortunée princesse échappe pour la seconde fois à la mort; elle avait failli une première fois succomber à la suite d'un attentat préparé sur les instigations de Raspoutine, qui savait avoir en elle une implacable ennemie. La grande-duchesse Olga avait été une des premières à dénoncer les saturnales que ce diabolique personnage organisait avec « les croyantes nues » recrutées parmi les femmes de la plus haute aristocratie. Le récit officiel de ces abominables manœuvres est raconté dans « l'Histoire extraordinaire et véridique de Raspoutine, le Moine scélérat », par William Le Queux, qui, durant la guerre, fut l'un des organisateurs des services du contre-espionnage anglais.

Un vol., 4 fr. 50. En vente chez tous les libraires et à l'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

EN VENTE PARTOUT
THÉ LIPTON
Si vous désirez le MEILLEUR THÉ, achetez celui de la Maison qui le RÉCOLTE ELLE-MÊME.
LIPTON Ltd PLANTEURS, THÉ, CAFÉ, CACAO, Etc.
34, Faub. Saint-Martin PARIS 5, Rue Bouchardon, 5

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Dimanche, en soirée, « la Vie de Bohème » et le ballet de « Lakmé ».

Mardi, « Carmosine », dont la création à Bordeaux, sur la scène du Grand-Théâtre, a eu lieu vendredi dernier. L'harmonieuse partition de M. H. Février, dont la presse a vanté le charme et la belle ordonnance, sera représentée par Mlle Suzanne Cesbron (de l'Opéra-Comique), M. Paul Sterlin, M. H. Raynal, M. F. Lasserre, etc. Au 3e acte, « danses siciliennes ».

Mercredi, 13e du très grand succès « Marouf, savetier du Caire », avec M. Francell, 1er ténor de l'Opéra-Comique, et tous les artistes de la création.

Jeudi, à 3 heures, matinée-causerie par M. Francell, aussi remarquable artiste qu'excellent maître à chanter. Cette causerie, qui séduira tous les amis du chant et tous les nombreux admirateurs de l'interprète de Marouf, sera entrecoupée de nombreux morceaux de chant puisés dans le répertoire le plus reculé comme le plus moderne de notre répertoire natonal. Nous donnerons demain le programme de cette manifestation artistique, qui réserve des surprises agréables et instructives à tous les amateurs d'art gracieux.

Locations ouvertes.

APOLLO

Mardi, soirée de grand gala hors série, « la Dame Blanche », avec Edmond Clément, de l'Opéra-Comique. Mercredi et vendredi, « la Belle Hélène ». Jeudi, pour les adieux de M. Edmond Clément, « le Barbier de Séville ». Samedi 1er mai, « la Fille du Tambour-Major ». Dimanche, en matinée, « Boccace »; en soirée, « la Cocarde de Mimi Pinson ». Location ouverte au hall du Théâtre de l'Apollo.

BOUFFES

« La Petite Bouquetière du Moulin-Rouge » s'engage sur l'affiche à être « sentimentale et gaie » et elle tient largement ses promesses, à la satisfaction générale. La pièce populaire de MM. Raoul Praxy et Victor Henry est ingénieuse, adroitement conduite, coupée d'épisodes d'un effet sûr. Mmes Miette-Hardy et de France incarnent avec un souple métier des rôles à leur taille. Le personnage de Jean est tenu avec gros succès par M. Victor Henry, qui a fait son chemin depuis le jour où il créait à Bordeaux la première pièce d'un de nos collaborateurs.

Au seconde acte, le quadrille du Moulin-Rouge et Mlle Miette-Hardy, dans ses créations, concurent à l'heureux effet de la soirée.

« La Petite Bouquetière du Moulin Rouge » sera jouée lundi. Du jeudi 29 au dimanche 2 mai, « la Revue Flamboyante » de Ba-Ta-Clan de Paris, le plus grandiose des spectacles qui ait été donné. De l'esprit, du charme, de la gaîté. L'impresario Rasimi prévient que les familles pourront assister à ces spectacles Dimanche, matinée. Location ouverte.

TRIANON

Tous les soirs, le formidable succès de fou rire, « le Paradis », qui triomphe devant des salles enthousiasmées. Il faut applaudir la fantaisie de MM. Dorival, Tavola, Guise, Millous, Harley, de Mmes Musset, Borde, Darthel, Luce Val, etc. Retenir des fauteuils à la location de Trianon. Prochainement, « la Gamine », comédie en quatre actes (redemandée).

SCALA

C'est une revue renouvelée qu'applaudiront les spectateurs de la revue : « Bordeaux qui rit ! » car les deux scènes ajoutées depuis vendredi obtiennent le plus vif succès. Location sans frais en permanence.

ALHAMBRA

Dimanche, matinée et soirée, dernières du programme de cette semaine. Sur la scène : « Bonjour chez vous ! », la jolie revue de M. J. Valmy.

Demain lundi, changement de programme, avec la comédie : « Le Peintre exigeant », de Tristan Bernard.

ALCAZAR

Samedi 1er et dimanche 2 mai 1920, « Madame l'Ordonnance », le grand succès parisien. Plus d'eaux minérales, le rire c'est la santé; faites la cure de rire à l'Alcazar.

SAINT-PROJET-CINEMA

Lundi : « La Loi du Talion », magnifique drame; « Barrabas » (huitième épisode), etc.

Le visage féminin a tout son charme quand il est paré d'une jolie coiffure avec les postiches et ondulations exécutés AU RAYON D'OR (angle r. Ste-Catherine-cours V.-Hugo).

SPECTACLES du 25 avril

GRAND-THEATRE. — 8 h. : La Vie de Bohème.
APOLLO. — 8 h. 30 : La Fille de Madame Angot.
BOUFFES. — 8 h. 30 : La Petite Bouquetière du Moulin-Rouge.
TRIANON. — 8 h. 30 : Le Paradis.
SCALA. — 8 h. 30 : Bordeaux qui rit, revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Le Peintre exigeant.
ALHAMBRA-DANCING. — 8 h. 30 : Danse.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : Le Bossu.

Crème pour chaussures Eclipse

Les Parfums Bichara sont partout

MESNARD 14, Place Gambetta (angle r. Porte-Dijeaux)
Du 26 avril au 1er mai
EXPOSITION spéciale d'Orfévrerie
Vaisselle d'argent
Carafes à vin, Services à thé
Coffres d'argenterie

ÉTAT CIVIL

DECES du 24 avril

Georges Pepin, 28 ans, rue Notre-Dame, 110.
Jacques Mongrand, 63 ans, rue Neuve, 14.
Vve Burgan, 75 ans, rue Lafargue, 6.
Vve Bussière, 77 ans, cité Marthe.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Etienne Tobie, M. et Mme Emile Tobie, Mlle Hélène Tobie, M. et Mme Francisco Prats, Mlle Marguerite Prats, M. Francis Prats, M. et Mme Méderic Demelle, Mme veuve J. Lamothe, Mme veuve A. Tauzin, M. et Mme E. Monteil, M. et Mme Armand Demelle et leurs enfants, M. et Mme L. Mollenthiel et leurs enfants, M. et Mme Maurice Demelle et leurs enfants, Mlle Berthe Demelle, M. le docteur André Demelle, Mme Demelle et leur fils (de Tunis), M. et Mme Pierre Lamothe et leurs enfants, Mlles Tauzin, M. F. Tauzin, Mlle Henriette Monteil et M. Henri Monteil prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Abel TOBIE,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, qui auront lieu le **lundi 26 avril**, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 16, rue Borie, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèb. Municipales, 11, r. de Belfort.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Andrieu, les familles Andrieu et Soulard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Ferdinand ANDRIEU,

employé à la mairie de Bordeaux,

leur époux, gendre, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **lundi 26 courant**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Kater, 77, à sept heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à huit heures.

Pompes funèbres municip., 11 et 13, r. de Belfort

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Burgan et leurs enfants, les familles Dumas, Castaing, Lhoste, Buchinet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve BURGAN,

leur mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 26 avril**, en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Lafargue, 6, à sept heures un quart, d'où le convoi partira à sept heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèb. génér., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Les familles A. Mistou et leurs enfants, Moulinier, Soulac, Lagouas, Béral et Thénot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve LEYMONERIE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 26 avril**, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, route de Saint-Médard, 237, à neuf heures, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trente.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Beïs, Clairin, Bonnefon, Dufour, Lescos et Esquerre ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mme Anne-Emma BEÏS, née BONNEFON,

et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le **lundi 26 avril**, à deux heures du soir. Réunion 7, rue Marcelin-Berthelot, à Talence, à une heure et demie.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales (Serv. de Talence).

CONVOI FUNÈBRE Les familles Trilhes (de Pau), Boas, Barbazan et Renaud prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jacques BOAS,

Vétéran de 1870-1871,

leur frère, oncle et cousin germain, qui auront lieu le **mardi 27 avril**, en l'église Ste-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 50, rue du Hâ, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. J.-J. Dezeix, M. et Mme Ponty et leur fils, et toute leur famille, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme J.-J. DEZEIX, née PELLETAN,

et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le **lundi 26 avril**, en l'église de Saint-Michel-de-Fronsac.

On se réunira à la maison mortuaire, à Saint-Michel, à neuf heures et demie, d'où le convoi partira à dix heures (heure légale).

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres Dumon, Libourne.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Emile Béguerisse et sa fille, Mme veuve Martin, M. et Mme Charles Martin (de Saïgon), les familles Béguerisse, Larrieu, Lalande, Dupuch, Hugues et Martin (de Villefranche), Castaing et Bertin remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme E. BÉGUERISSE, née Charlotte MARTIN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent qu'une messe sera dite le vendredi 30 courant, en l'église de Caudéran, à neuf heures.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS Mme Manuela Arizmendi, M. et Mme Javier Arizmendi, MM. Eugénio, Jacinto, Javier Arizmendi; Mlles Félisa, Joséfina Arizmendi; leurs familles et alliés remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. José ARIZMENDI,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes fun. municip., 11 et 13, r. de Belfort.

REMERCIEMENTS M. et Mme Louis Brun et leur fils, les familles Théophile et Paul Skawinski et Narps remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Charles SKAWINSKI,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Des messes ont été dites dans l'intimité.

Pompes funèbres Municipales
Service des Cimetières
11 et 13, rue de Belfort. — Téléph. 3.99
Tarif officiel
DÉMARCHES GRATUITES POUR TOUTES CÉRÉMONIES FUNÈBRES
INHUMATIONS - EXHUMATIONS - TRANSPORTS

Toutes les spécialités pharmaceutiques faisant de la publicité dans la presse politique se trouvent en dépôt dans toutes les grandes pharmacies commerciales de France, et sont vendues au prix marqué, sans majoration.

BOURSES DU COMMERCE

CAFES. — New-York, 23 avril. — Disponible, 16 1/8 (16 1/8).

Rio-de-Janeiro, 23 avril. — Recette du jour, 13,000. Change sur Londres, 16 3/8. Standard n. 7, 10,625. Stock, 316,000.

Santos, 23 avril. — Recette du jour, 6,000. Standard n. 7, incoté. Stock, 2,598,000.

Sao-Paulo, 23 avril. — Recette du jour, 6,000.

Le Havre, 23 avril. — Terme. Cours de dix heures. Clôture du 22 entre parenthèses : avril, 331 50 (331 50); mai, 327 (327); juin, 326 (326); septembre, 311 (311); novembre, 303 (303).

POTEAUX DE MINE. — Dax, 24 avril. — Sans changement.

RESINEUX. — Londres, 23 avril. — Térébenthine, tendance calme. On cote : disponible, 210 (212); mai-juin, 200 (210); mai-août, 171 ½ (175); juillet-décembre, 139 (140). Résines, sans changement.

Savannah, 23 avril. — Térébenthine, 204 ½ (204 ½). Résines, 17 82 à 18 60 (17 82 à 1860).

New-York, 22 avril. — Térébenthine disponible, 265 cents.

Liverpool, 22 avril. — Térébenthine américaine disponible, 215 shillings. On cotait le 21 avril, à Anvers : térébenthine espagnole disponible, 1,000; mai, 950; juillet, 850; portugaise disponible, Portugal, prompt embarquement, en caisses, 1,050. Résines portugaises, flottantes, £ 57; prompt embarquement, £ 56. Espagnole blanche, 315; blonde, 285; brune, 280.

Dax, 24 avril. — Essence de térébenthine, en baisse alentour de 800 fr. Colophane extra pâle, 305 à 310; brun clair W, 295; noire, 210.

MARCHÉ AUX PETITS POIS

Arbanats, 24 avril.

Le marché aux petits pois, ouvert depuis le 24 avril, aura lieu tous les jours, à 16 heures (heure légale), place de la Gare.

Cérons, 24 avril.

Le marché aux petits pois s'ouvrira le mercredi 28 courant, sur la place de la Mairie.

La gare de Cérons étant fermée aux expéditions, à 18 heures, le marché commencera à 14 heures et finira rigoureusement à 17 heures (heure légale).

Castres, 24 avril.

Le marché aux petits pois s'ouvrira à Castres le lundi 26 avril. Il sera tenu tous les jours, sur la place de la Mairie, à sept heures du soir.

Crise

Rhumatismale

Elle débute presque toujours par le mal de dos, une gêne en se baissant et en se relevant. La douleur est parfois violente et rend tout effort physique impossible. Des migraines, de l'oppression, une lassitude générale et d'autres malaises suivent. Peu à peu les articulations sont atteintes et enfient, le malade est alors cloué au lit pour de longs jours. Est rhumatisant qui veut, car il suffit d'une cure bisannuelle de Dépuratif Richelet pour faire disparaître à jamais cet état morbide. Combien de malheureux ne souffriraient plus s'ils suivaient ce sage conseil :

Dès les premiers jours de mon traitement par le Dépuratif Richelet, j'ai constaté un grand mieux. Aujourd'hui, je suis complètement débarrassée de mes douleurs rhumatismales. Je suis heureuse de vous l'écrire et de vous manifester toute ma reconnaissance. Depuis plus de vingt ans que je souffrais, j'avais pris quantité de remèdes sans obtenir le moindre résultat; c'est pourquoi je me fais un devoir de faire connaître le Dépuratif Richelet à tous ceux qui, comme moi, désirent ne plus souffrir de rhumatismes. Je vous autorise à faire de ma lettre ce qu'il vous plaira. Avec tous mes remerciments.

Madame PROYET,
21, rue des Passementiers, Saint-Etienne.

Le Dépuratif Richelet est, en effet, la plus puissante médication anti-rhumatismale. Sous sa poussée modificatrice, le sang est purifié et complètement débarrassé des éléments malsains qu'il déposait au hasard de sa course à travers l'organisme. Stimulés, les phénomènes de nutrition et de dénutrition reprennent leur activité. La congestion des organes et des membres disparaît, la crise est terminée pour faire place à la guérison.

Le succès est encore plus rapide lorsqu'il s'agit de manifestations arthritiques, goutteuses et herpétiques extérieures : Eczémas, Acnés, Psoriasis, Sycosis, Ulcères variqueux et plaies de toute nature.

Le flacon : 8 fr. 50 dans toutes Pharmacies, ou, à défaut et pour tous renseignements sur le traitement, écrire à L. Richelet, de Sedan, 6, rue de Belfort, Bayonne (Basses-Pyrénées).

TEINTURE ET NETTOYAGE
TRAVAIL SOIGNÉ - PRIX MODERÉS
12, rue Bouffard, Bordeaux.

Malades

Vous qui souffrez de ces maladies si secrètes que l'on n'ose en parler, même à son ami le plus intime, et qui sont cependant si dangereuses que, non seulement elles atteignent le malade lui-même, mais encore se transmettent à sa femme et à ses enfants, adressez-vous aux Médecins spécialistes de l'Institut Médical de France, 55, Boulevard de Sébastopol, à Paris. Leur cure intensive de 606, et leurs puissants et nouveaux traitements, approuvés par l'Académie de Médecine, assurent la guérison complète de toutes les *Maladies des Voies Urinaires et affections syphilitiques*. Si vous habitez près de Paris, allez consulter le Médecin en chef de l'Institut, Docteur de la Faculté de Paris, ex-interne des Hôpitaux. — Il vous recevra lui-même tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 heures à 8 heures du soir. — Si vous habitez loin de Paris ou si vous ne pouvez vous déplacer, écrivez-lui à **l'Institut Médical de France, 55, Boulevard de Sébastopol, à Paris.** Il vous répondra en vous envoyant une Consultation détaillée sur votre cas et en vous indiquant le traitement actif et énergique qui vous guérira rapidement et sûrement et qui est en même temps toujours très discrètement et très facilement applicable par le malade seul.

Un Jour Viendra

Parfum troublant captivant pénétrant

BOUQUETS : [illegible]

EXTRAITS : Œillet, Rose, Mimosa, Violette, Cyclamen, Jasmin, Lilas, Muguet, Iris, Héliotrope, Chypre.

Le flacon série : franco 40 francs
Le flacon réclame : franco 21 francs

ARYS
3, rue de la Paix
PARIS

Tout va mal

Vous ressentez une grande faiblesse des reins et des fortes douleurs dans le bas du dos et les côtés, vos yeux sont boursouflés, vous vous plaignez de névralgies, maux de tête, rhumatismes, vous avez le teint jaune, enfin vous êtes sans forces et répétez souvent : Tout va mal.

Vous n'avez pas réfléchi que cet état, que vous croyez incurable, tient le plus souvent à une affection des reins ignorée ou négligée.

Essayez pendant quelque temps de suivre soigneusement un régime hygiénique : nourriture saine et légère, de l'eau pure aux repas, promenade au grand air sans fatigue, repos régulier et, comme cela n'est pas toujours suffisant pour obtenir une guérison durable, prenez des Pilules Foster qui fortifieront vos reins et les aideront à chasser de votre organisme les déchets qui empoisonnent le sang.

N'attendez pas trop longtemps, vous serez émerveillé du résultat et pourrez répéter à vos amis : « Depuis que j'ai pris les Pilules Foster, tout va bien ». Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

Le dangereux printemps

Dangereux ? Et pourquoi donc ? Alors qu'à son approche, à sa venue, tout est joie, lumière, fleurs et feuilles.

Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas de changement de saison qui se traduise par une plus étrange inquiétude intérieure, par de plus nombreux malaises : douleurs et lourdeurs dans la tête, courbatures dans les membres, insomnies, digestions troublées, rougeurs subites, petits boutons tenaces, etc., etc., signes cachés, mais combien sensibles, ou signes apparents, du travail qui s'opère en nous comme en toute plante.

Lutte entre le renouveau et les impuretés sans nombre accumulées dans notre organisme par la mauvaise saison. Ce sont ces impuretés qu'il faut chasser.

Or, depuis bien longtemps déjà, — et c'est un titre combien éloquent à la confiance de tous, — la **Tisane Américaine des Shakers** remplit ce rôle mieux que toute autre préparation.

Sa composition strictement végétale, parfaitement au point, — ses états de services en témoignent, — en fait le meilleur dépuratif qu'on ait encore trouvé. Inoffensive et radicalement efficace, elle nous rend facile la pénible et dangereuse transition entre les mauvais et les beaux jours.

En vente dans toutes les pharmacies, ou directement chez M. Fanyau, pharmacien à Lille. Prix, 6 francs le flacon.

AVEC L'AUTO-INJECTEUR M-M 15 à 40 % D'ÉCONOMIE D'ESSENCE SUR TOUS LES CARBURATEURS
18 et 20, rue des Chênes-Lièges, BORDEAUX

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Eclairez VÉLOS, MOTOS & AUTOS par projecteur ÉLECTRIQUE avec L'ALTERNACYCLE sans pile ni accu. En vente partout. Gros : Etabts L. ROSENGART, 65, Bd Soult, PARIS

LE CAMION 5 TONNES

BRASIER
17, Rue Duret Paris XVIème
LIVRAISON RAPIDE

Un progrès remarquable dans le traitement des troubles digestifs

Les nombreux remèdes préconisés pour le traitement des maux d'estomac et d'intestins ne constituent dans la majorité des cas qu'une médication incomplète, parce qu'ils ne combattent pas simultanément l'intoxication et la déminéralisation qui accompagnent toujours ces maladies. Les divers traitements utilisés, étant par ailleurs d'un emploi peu pratique en dehors de chez soi et d'un goût souvent désagréable, sont rarement suivis par les malades avec la régularité et la persévérance que comporte tout traitement. Il s'agissait de remédier à cet inconvénient en mettant au point une médication intégrale des dyspepsies, gastralgies, entérites, etc., médication qui fût à la fois tonique et dépurative, d'un emploi facile et d'un goût agréable. C'est ce qui a été réalisé par le Dr A.-J. Carpentier, dont le « CALSODYL », en vente dans toutes les bonnes pharmacies ou aux Laboratoires du Révulsif Boudin, 9, rue du Moulin, à Vincennes (Seine), réunit toutes ces conditions.

La boîte de 30 sachets, 5.80 (impôt compr.).

POUR NOS LECTEURS

Nous avons la bonne fortune de pouvoir mettre à la disposition de nos lecteurs un certain nombre d'exemplaires d'un livre devenu presque introuvable, de notre regretté collaborateur **Ernest TOULOUZE**.

Huit Contes et Une Histoire

par Simplice

au prix d'avant-guerre, 1 fr. 50

Le demander dans tous les magasins de la « Petite Gironde » et chez les principaux marchands de journaux. Envoi franco par poste et recommandé contre 2 fr. 05 en mandat-poste adressés au journal « la Petite Gironde », à Bordeaux.

A VENDRE (Bonne occasion) ensemble ou séparément, **DEUX FOURGONS DE LIVRAISON,** attelage à un cheval, carrosserie en tôle. Ces fourgons sont en bon état et peuvent être utilisés tout de suite. L'un peut être chargé à 700 kilos et l'autre à 1,800 kilos. Pour traiter, s'adresser : M. CHAPEAU, 7, rue Guiraude, à Bordeaux.

TISANE du CURÉ D'ARS

Traite avec Succès : LA CONSTIPATION, L'ESTOMAC, L'ENTÉRITE, L'ANÉMIE, LE RETOUR D'AGE, LES RHUMATISMES, MALADIES DU FOIE, L'OBÉSITÉ, MALADIES DES REINS, VOIES URINAIRES, MALADIES DE LA PEAU, LE DIABÈTE

MALADES ! Retenez bien ceci : La Tisane du Curé d'Ars guérit les rhumatismes, rétablit les fonctions de l'estomac, de l'intestin et des reins, chasse la bile, les glaires et fait circuler le sang. 2.50 toutes Phcies.

Envoi fco 2.95, DÉTRY, Phien, 2, r. de Compiègne, Paris

Les propriétés ANTISEPTIQUES et DÉTERSIVES du **Coaltar Saponiné Le Beuf** font de ce produit, entre autres usages, un DENTIFRICE de première valeur. En outre, il constitue un excellent gargarisme, capable de mettre à l'abri des maladies dont la gorge est la principale porte d'entrée (Grippes, Oreillons, Scarlatine, Angines couenneuses, etc.) ou de rendre celles-ci plus bénignes.
Se méfier des imitations
J. LE PERDRIEL, 11, rue Milton, Paris, et dans toutes pharmacies.

ATTENTION ! Vous qui désirez une réussite certaine de vos Gâteaux et Pâtisseries, Exigez sur vos sachets la marque **Levure Alsacienne (MOENCH)** et repoussez toute imitation. Demandez à votre Epicier mes Recueils de Recettes GRATUITS. Seul Fabricant : Emile MOENCH, 131, Rue du Montet — NANCY

L'Aliment des Enfants, Adultes et Vieillards. Lait condensé NESTLÉ Sucré et non sucré. la « bonne marque »

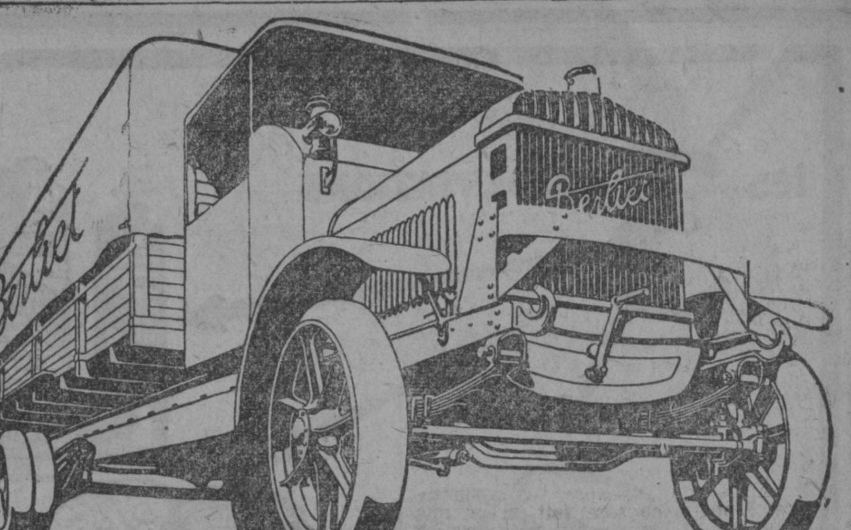

NOUVEAU C.B.A. 5 TONNES
PRIX NET 39.000 Francs
Berliet — 239, Avenue Berthelot, LYON — 115, Boul. Président-Wilson, BORDEAUX
Demander Notice et Catalogue.

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, AGRICULTEURS
Abonnez-vous au
JOURNAL DU COMMERCE
INDUSTRIE — FINANCES — MARINE — AGRICULTURE
Il est le quotidien indispensable à la bonne conduite de vos affaires
Il vous renseigne chaque jour sur la situation et le mouvement de tous les grands marchés Français et mondiaux :
Produits agricoles et alimentaires, Céréales et dérivés, Cafés, sucres et cacao, etc., Graines oléagineuses et matières grasses, Textiles, Mines et Métallurgie, Charbonnages, Produits Chimiques et Engrais, Cuirs et peaux, Matériaux de construction, Marines et Mouvements maritimes, Industrie de la Mode, etc., etc.
ABONNEMENTS : Un an : 34 fr. ; Six mois : 18 fr. ; Trois mois : 10 fr.
N'est pas vendu au Numéro — 31, Avenue de l'Opéra, PARIS — Specimen sur demande

RHUMATISANTS-GOUTTEUX SI VOUS VOULEZ GUÉRIR N'ABSORBEZ PLUS RIEN ! ET EMPLOYEZ LE BAUME DES 3 DOCTEURS
Prix : 5'50 Toutes Pharm. (Impôt compris) Laboratoires DUMOUTIER PUTEAUX (Seine) - 5'50 franco. Notice Gratuite

TUBES EN FER ET ACIER. Raccords en fonte et en fer. Robinetterie de vapeur, Injecteurs, Purgeurs automatiques, Manomètres, Graisseurs, etc. Envoi gratis du catalogue no 20 B sur demande. M. LEDOUX & Cie, 10, place du Vieux-Marché, 10, Bordeaux. Tél. 2.44 / 30.98

CHEVEUX Embellis. Conservés. Sauvés PAR L'USAGE du MERVEILLEUX Pétrole HAHN. En vente dans toutes les bonnes Maisons. F. VIBERT, FABRICANT, 89 Avenue Berthelot, LYON

606 MALADIES DU SANG Analyses du Sang, Rhumatisme, Névralgie, Eczéma, Varices, 10, rue Margaux

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée), RÉTRÉCISSEMENTS, ÉCOULEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Tous les jours, jusq. 7 h. Brochure et renseignements gratuits.

PAPIERS PEINTS STOCK IMPORTANT — VENTE ET POSE ALBUMS. ÉCHANTILLON FRANCO. PEACOCK Co LTD, 6, RUE ROLLAND, BORDEAUX. - TÉLÉPH. 28.70

FOUDRES TRESCA, en chêne d'Autriche refendu à la hache, contenance de 20 à 50 hectos, au prix de 35 francs l'hecto, livrés démontés sur wagon départ TCHÉCO-SLOVAQUIE. 48, rue de la Victoire, PARIS (IXe).

Maison d'alimentation de gros visitant régulièrem. et pouvant assurer livraisons ou réexpéditions dans départements : Rhône, Isère, Ain, Loire, dem. représentation génér. pour tous articles alimentaires. Référ. 1er ord. Ecr. Agence Fournier, LYON, No 724.

CAPITAUX ddés p. exécution gr. film à épisodes, dont la moitié des dépenses est supportée p. importante maison française de films. Ecr. Journal Monde et Théâtre, 32, r. Richelieu, Paris. Placement du film assuré par service location av. nombr. client.

COLLIERS Galalith bleu, vert jade, brique, pendentif mode prix fabrique contre mandat 10 fr. 50 ou remb. 11 fr. 50. Bracelets assortis 5 fr. et 5 fr. 50. Marchands s'abstenir. Fabrique Galalith-Huet, 11, r. Petion, Paris

Les Etablissements J. DIDIER, 8, r. Pelletier, Lyon, sont acheteurs d'aciers doux étirés ou laminés, ronds et six pans de toutes dimensions. Faire offres détaillées par lettre.

RIZ GLACÉ, HUILE ARACHIDES OU DE SESAME, serions preneurs 30 t. chaque. Faire offr. Docks économiques bordelais, Bordx.

AUTO CHAUFFEUR célibataire demandé par maison bourgeoise. Références exigées. Ecr. LENTIOL, Ag. Havas, Bdx.

CHEVAL et BALADEUSE à vendre, état neuf. Castaner, 19, q. d. Salinières, Bx.

Immeuble à vendre 1,517 mq, entre Cx-Blanche et Seguey, entrée charretière, au besoin sort de mme, p. ind., entrep., cce vins, garage, cinéma. Ag. s'abst. Ec. Ignol, Havas, Bx

A V. 2 MAISONS à terminer, manque boiseries, 5-8 p., sur boulev., bel. occas.

A V. MEUBLÉ gr. rapp., aff. sér. Px 35,000 fr.

A V. PROPRIÉTÉ agrém. av. maison en partie louée, Caudéran. Px 35,000 fr.

A V. PROPRIÉTÉ rapp., 10 h., 20 k. Bordx, belle mais. de mait. et de colon, cheptel mort et vif imp. Px 120,000f. BRUN, 3, rue Margaux, 3, Bdx.

FORD dern. modèle, parf. ét., à v. 43, r. Leyteire, Bx

MAISON à vendre, rue Bigot, 4. S'ad. Me Ragouet, not., 41, c. Vict.-Hugo, Bx

OUVRIÈRES demandées. — TEYSSONNEAU, rue d'Armagnac, BORDEAUX.

TEINTURERIE GENERALE 134, rte du Médoc, au Bouscat, DEMANDE BON CHAUFFEUR POUR CHAUDIERE.

MOTO F. N. 2 HP ¼, débrayage, 2 vitesses, moteur entièrement remis à neuf, à vendre, 1,600 fr. S'adr. Garage des Dames de France, 47, rue Charles-Marionneau, 47, Bordeaux.

ON DEMANDE courtiers et courtières pour relève photos primes, très forte commission. Se présenter lundi 26 courant, de 14 à 17 h., hl des 7-Frères, rue Pte-Dijeaux.

ON DEMANDE p. un château en Gde un ménage homme marin capable mener canot automobile, femme aider ménage ou cuisin. Bons gages et sérieux avantages. Ec. Lucet, Ag. Havas, Bdx.

ON demande porteur ou porteus. de pain p. ap.-midi. 368, av. Thiers, Bordx.-Bastide.

ON dem. bon. à t. fre p. 2 pers. B. g. 108, r. Bertr.-de-Goth.

ON dem. j. f. 24 à 25 ans. Se présenter de 9 à 11 heures, magas. 19, rue Vital-Carles, Bx.

ON DEMANDE acheter d'occas. balançoires tous genres, appareils gymnastique, voitures chèvres, ânes, jeux jardins, wagonnets voyageurs voie 50 centimètres. Faire offres : BOULAN, entrepreneur, à ROYAN.

On dem. à l. ou ach. propr. 3 à 5 hect. av. mais. hab. env. Bdx. Ecrire Dusson, Talence.

ON DEMANDE MANŒUVRES. S'adres. Chantier PELOT, rue Mondésir, à CAUDERAN.

GRATUITEMENT Nous vous enverrons nos catalogues de phonogr., imperm., instr. du musique. Facilités de paiemt. Ec. Paris-en-Province, 224, r. Marcadet, Paris (18e).

Achat, vente, avances DE TITRES COTES OU NON. Renseign. précis s. valeurs cotées devant donner court délai plus-values intéressantes. **Inter-Banque** 44, r. Lachassaigne. — Tél. 34-16.

VINS ROUGES Gironde 1919 à 1,500 fr. le ton. nu à v. Ecr. Loubens, Ag. Havas, Bdx.

BUREAU et CLASSEUR 4 TIROIRS, marque « STANDARD », état neuf, à vendre. Ecrire Lormes, Agence Havas, Bordx.

A V. 2 fourgons de livraison. S'adresser 85, rue Paulin, 85.

Achet. propr. rapp. Girde 130,000 fr. Ec. Lurcher, Ag. Havas, Bx.

A V., maison libre au centre. Ecr. Longes, Ag. Havas, Bx.

Ouvriers layetiers demandés. Ec. Loisin, Havas, Bx

Agent suédois bien introd. auprès client. vins et spirit. dde représent. march. scandin. Grses mais. export. Rép.F.639-34,Union Street, Birmingham (Angleter.)

7 AUTOS gr. marques, confort., ét. neuf, dont splend. Peugeot 1920, et camions à vendre. Ecr. Magny, Ag. Havas, Bdx.

AIDE-COMPTABLE demandé sachant établir permis de douane et pièces de régie. Bons certificats exigés. 42, rue Tourat, Bordx.

ON LOUERAIT Maison ou appart. vide ou meublé. Ecr. Mandia, Ag. Havas, Bx

TRANSPORTS AUTOMOBILES gare ou campagne, 50, r. St-Jean

ANCIEN NEGOCIANT VINS et EAUX-DE-VIE désire emploi dans maison où ses aptitudes pourraient être utilisées. Ecr. Maillé, Agence Havas, Bordx.

ON DEMANDE MENAGE VIGNERON-LABOUREUR. Bons gages. Ec. Maincy, Havas, Bdx.

BELLE CHAMBRE meublée à louer, centre. — Ecrire Maltat, Agence Havas, Bordeaux.

MOTEURS ELECTRIQUES courant cont. et altern. toutes puissances, livrables de suite. Le Matériel électrique français, 17, rue Cornac, 17, à Bordeaux.

La Banque JULES MOLINA 2, cours de l'Intendance, Achète aux meilleures conditions toutes les PIECES D'OR, D'ARGENT étrangères et démonétisées.

Chauffeur-mécanicien exc. références, parlant anglais, au courant motoculture, demde place à la campagne. — Ecrire CARRIE, 1, rue Gobineau, Bdx.

CHASSIS RENAULT ét. neuf ; camte FIAT 1,800 kil. ; camte Brasier 1,000 k., 49, r. Ruat

A V. AUTOS camion léger 2 t., camte Ford 600 kil. ; torpédo Ford, le tout état neuf. Batterie accus Dinin, 6 volts neuve p. démarreur ; 12, cité Faigerat, 12, à Bordeaux.

TRANSPORTS Camions-autos toutes directions, prix réduits, journée ou forfait. — S'adr. LE BIGOT, MEYER et Cie, 8, c. de Gourgue.

CAMIONS-AUTOS, disponible 15 tonnes ou partie, pour Marseille, départ imméd., prix réduit. LE BIGOT, MEYER et Cie, 8, c. de Gourgue.

ON demande un commis de 30 à 40 ans, bien portant, fort, sachant conduire chevaux, lire, écrire. Bons appointements. Bonne référence exigée. — Ecrire Bureau du journal X P. 34. Pour aller aux env. de Bordx.

ON DEMANDE représentants pour placement d'une grande liqueur de marque dans la région du Sud-Ouest. Ecrire avec références GRANDS ETABLISSEMENTS LYONNAIS, 11, rue d'Avignon, 11, à LYON.

Jeune employé ou débutant demandé, 247, rue Sainte-Catherine, 247, au magasin de tapis.

AGENTS DEMANDÉS prés. b. et comm. d. chaque ch.-lieu canton. Ecr. av. réf. Leran, Ag. Havas, Bx. Commerçants détaillants ! ! ! Diminuez vos frais d'exploitation. Ecrivez immédiat. à M. Pineau, poste restante, à Bdx.

AFFAIRE UNIQUE Monopole en exploitation, gros avenir assuré à personne active, homme ou dame, part demandée 60,000 fr. p. droits à l'exploitation. Capital vite remboursé par bénéfices. Ecr. Legué, Ag. Havas, Bdx Il ne sera répondu qu'à pers. sérieuse

SITUATION LUCRATIVE et ATTRAYANTE offerte par le Journal AVOCAT dans chaque localité à hommes ou dames ayant loisirs et bonne écriture, gains élevés. Ecrire RENAUD, Rue de l'Hôpital, BLAYE (Gironde).

APPAREIL PHOTO OCCASION. Suis acheteur. Ecr. marque et prix à Maurice, Ag. Havas, Bx

La Chambre syndicale des Entrepreneurs de **BAINS PUBLICS DE BORDEAUX** dem. baigneurs, baigneuses, pédicures, chauffeurs. Ecrire Siège social, 8, cours de l'Argonne.

COMMANDITAIRE demandé pour 20,000 fr., affaire de 1er ordre, transpt public. Ecrire Lirac, Ag. Havas, Bdx.

DAME bien, cherche occupat. de 2 h. à 6 h., promènerait fillette au besoin. Ecr. Lisors, Ag. Havas, Bdx. Indiq. genre trav.

DISPOSE 25-30,000 fr., désire association av. scieur même apport p. monter ou achet. scierie. Ec. Jarnac, Ag. Havas, Bx.

PAILLE SEIGLE en balles pour emballage, 28 francs les 100 kil. Sabathé, passage Leydet.

MOTO excel. occas. à v. 7, ch. Louise, Talence (pr. poste).

Appartement vide à louer si achète meubles. — Ecrire BRION, bureau du journal.

RETRAITE cherche empl., surveill., recouvrements. Leton, rue Gravelotte, 72, à Bordeaux.

ACHETERAIS boucherie. Ecrire av. détails DUC, bur. journal.

HOME CAR merveilleusement aménagé, 30,000 fr. LOUIT, 16, rue Bourse, 16, TOULOUSE.

Voyageur alcool ayant très bonne clientèle Bretagne, désir. s'entend. avec maison Cognac. S'ad. Bonnet, Ste-Foy-la-Grande

Agent général soc. corps gras, visitant Ouest, prendrait représentation industrielle inter. Ecr. LIAC, bureau du journal.

MANŒUVRES SONT DEMANDÉS, 38, rue Neuve, Bx.

JEUNE AMERICAIN, très réservé, bonne éducation, désire belle chambre meublée dans une famille sérieuse, sur boulev. Président-Wilson ou Victor-Emmanuel. Ecr. Zama, Pet. Gironde

DLLE 26 ans, comptable, bonne écrit., dactylo, 2 ans serv. meil. réf. brev. él. dem. pl. mais. sér. Ecr. HARSAULT, bur. jal.

Bonne à t. faire demand. 80 fr., sach. faire cuisine; réf. exig., 8, pl. St-Projet. S'ad. concierge.

CAMION PEUGEOT 5 tonnes Parf. état, à vendre cause, cessation industrie. — S'adr. Boussard, à Ruch (Gde)

FOIN PRESSE, bne qual., 42 fr. les 100 kil. Sabathé, p. Leydet

WAGON-pl.-forme 10 t., à vendre. Visible gare Castillon, 26-27 avril. S'adresser : H. BOISSIERE, transports, Castillon.

Belle slle manger à v., acajou, filets bois rose, glaces biseaut., 4 pièc., 6 chses. Maizet, Havas, Bx

CAMIONS-TRANSPORTS toutes distances, tous tonnages. PRIX MODERES. S'ad. 2, r. Frères-Bonie. Tél. 47-43

CHAMPENOIS SAUMUROIS ayant travaillé champagnisation demandés. — Ecrire VENOM, Agence Havas, Bordx.

FOIN A VENDRE, env. 4,000 bottes. Faire offr. Bureau No 1, Bourse, Bordeaux.

TRANSPORTS. Camion 4 t., libre plus. jours p. semaine, ferait tous transports, prix réduits. Ec. Macey, Ag. Havas, Bx

CHAUSSURES. Piqueuse, bordeuse charentais, sandalettes, demandées. Trav. porté à domicile. 71, rue de la Benauge

Achète BOUTEILLES, 15, rue du Bosquet, Parc, de 2 à 3 h.

Mr 38 ans, bonne instruction, ayant beaucoup de temps à disposer, ferait représentation place Bordeaux ou travaux écritures dans bureaux. Ecr. Ludres, Agence Havas, Bordx.

DEMANDÉS Employés sérieux, habitués au public, et jeunes hommes débrouillards possèd. bicyclette. Dore, 12, r. Blanc-Dutrouilh.

AIDE-COMPTABLE demandé, belle écriture exigée. Ecr. Macias, Ag. Havas, Bordx.

DAMES, DEMOISELLES sans connaissances spéciales, s. demandées pour représentation facile et encaissements. Appointements fixes et fortes commissions. — M. ORNON, 24, RUE ROLLAND, 24, à BORDEAUX.

TOURNEUR sur cuivre demandé, 1, rue du Hamel, 1, Bx.

Camionnettes Panhard-Levassor, 2 cyl., 500 kil. Delaunay-Belleville, 2,500 kil. à vend. Pet. prix. 30, avenue Carnot, CENON.

JEUNE HOMME 19 a., lib. serv. milit. sér. excel. réf. dem. empl. bureau ou aide-comptab. Ec. R. Lacoste, Issac (Dordogne)

ENFLACONNEUSES FRUITS AU VINAIGRE demandées. 39, rue de la Devise. On accepterait apprenties payées.

PETITS POIS A vendre. ECOSSEUSE NAVARRE, cribles Pernollet, transmissions, etc. Ecrire LOURY, Agence Havas, BORDEAUX.

TRANSPORTS par gros camions-autos ; 11, rue Tivoli, 11, Bordeaux. Tél. 38.78.

CRESSOL
Dentifrice Végétal au Cochléaria des Pyrénées (CRESSON DE MONTAGNE)
Le CRESSOL est composé de PLANTES médicinales et aromatiques des Pyrénées et non d'essences ou de produits chimiques.
CRESSOL Dentifrice Végétal — Hygiène rationnelle de la bouche — Modèle Stilligoutte — AU COCHLEARIA DES PYRÉNÉES
ÉLIXIR, POUDRE, PÂTE & SAVON
Laboratoires : 33-35, rue d'Aviau, à BORDEAUX

A V. matériel de battage bon état. S'adres. Dubos Jean, Millas, Biscarrosse (Landes).

ÉCHOPPE double, suis acheteur, jard., ligne tram St-Seurin, St-Ferdinand, b. Wilson ou entr. rte St-Médard et Médoc. Ec. Lumio, Havas, Bx

CHAUSSURES Ouvrières s. connaissances spéciales demandées. MAISON SOUBIES, 16, avenue de la République, 16, CAUDERAN.

Mr 32 a., sér., act., s'intéress. à affaire sérieuse de courtage, vins ou alcools de préfér., apporterait capitaux contre garanties. Ec. Vousel, Havas, Bx

SALON DE COIFFURE POUR DAMES. Teintures au henné, 15 fr. Ondulation Marcel, manucure, postiches. Vve Villeneuve, au 1er ét., 141, r. Ste-Catherine.

40,000 off. à commce, indust. pl. rapp. Ec. Lunay, Ag. Havas, Bx

FORD. Voit. et camionnte ou châss. neuf ou occ. ét. neuf, dem. Ec. Lussan, Ag. Havas, Bx

MATERIEL SCIERIE A V. 1 locomobile 35×40 HP timbrée 10 kil.; 2 cylindres état neuf ; 1 demi-fixe 20 HP, timbrée 7 kilos ; un métier forestier Gillet sur billes, 2 chariots, 15 mètres voie ; 1 métier Guillet amenage automatique ; parqueteuse 3 faces ; tours à balais ; chaudières toutes puissances. Matériel libre tout de suite. — Ecrire POGGIO, 11, place Tourny, 11, Bordeaux.

VOLIGES 300 mètres cubes à vendre. Bonnes conditions. Ecr. POGGIO, 11, pl. Tourny, Bx

SUIS acheteur dans ou près gros bourg proprté 200,000 fr. environ. — GUYON, Langoiran.

Carrosserie plate-forme pour camions 4/5 ton., ét. neuf, bon prix, à v. S'adr. 20, avenue Jeu-de-Paume, Caudéran-Bordx.

BOTTES CAOUTCHOUC neuves, qualité renforcée, à solder 25 fr. la paire. S'adr. 20, av. Jeu-de-Paume, Caudéran-Bordx.

FLUTE Bœhm mét. ou arg. demand. Joyaux, 15, c. Argonne

LIT fer et cuivre, glaces, garde-robe, à v., 2, r. Henri-IV, 2.

CAFE à céd. Rec. 300f p. j. Net 30,000 fr. Px 60,000 fr. S'adr. Bur. AKA, 12, Gal.-Bordelaise.

MEUBLÉ 6 ch. centre. Rec. 500 p. m. C. dép. Prix 25,000 fr. Bureau AKA.

BAR à céd. Loy. 1,000 fr. Rec. 200 fr. p. j. Px 40,000 fr. S'ad. Bur. AKA, 12, Gal.-Bord.

EPICERIE à céd. Loy. 360 fr. Rec. 80 fr. p. j. Px 8,000. S'ad. Bur. AKA, 12, Gal.-Bordelaise.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure. Usine LATASTE. Tél. 18.37. NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

A VENDRE PLANCHETTES de 1 mètre sur 10 centimètres et 7 millimètres d'épaisseur, en bois de sapin de Norvège. Ce bois, qui n'a pas été cloué, peut être utilisé principalement par les layetiers. Prix modéré. S'adresser à M. CHAPEAU, 7, rue Guiraude, Bx.

A VENDRE Machine à écr. UNDERWOOD 5, t. dern. mod., état neuf, garant. Machine à écrire Dactyle complète, avec valise, ét. neuf. Inter-Office, 52, all. Tourny. Tél. 9.61.

A V. Camionnette PEUGEOT bâchée, 1,500 kil. Parfait état. Double emploi. — GEAS, épicerie gros, Royan (Ch.-Inf.).

A V. Joli cartel Louis XV, peintures du temps. Legros, pharmacien, à Coutras.

A V. TERRAIN INDUSTRIEL à Bègles, chemin de Birambits, 2,300 mq. p. usine ou restaur., sit. uniq. S'ad. Central-Office, bd Carnot, 173, AGEN.

A V. HOTEL de 1er ordre, 40 chambres. Pressé. Riveau, 22, rue Roussannes, 22, AGEN.

A V. CHATEAUX modernes dans ttes régions. S'adr. Riveau, ingénieur agricole, 22, RUE ROUSSANNES, 22, AGEN.

A V. Bx étuve désinfection 2m × 1m20, essoreuse, mach. à laver, fourgon livraison. Ecrire Lugos, Agence Havas, Bordx.

A V. très belle armoire époque L. XIII. Très belles boiseries acajou avec glaces, box d'essayage. Matériel de couturière. Salons. Tables. Mach. à coudre et à jour Singer. Cousobrodeur Cornely mod. L. Mach. à plisser 0m70. Mach. à découper. 4 grandes glaces mobiles. Très belle suspension salle à mang. S'ad. 19, r. J.-J.-Rousseau.

A V. pte propriété sise au lieu dit de Morpienne, cne de Mérignac ; cont. 44 ares 34 c., comprent m. de campagne, grange, lavoir, buanderie, etc., à 5 m. du tram de St-Médard. On peut visiter t. l. j., sauf les mardis. P. t. renseign., s'ad. 104, r. Chevalier.

A V. Renault 20/30, lim., éclair. électr., jante am., parfait état. Métallurgique 14/16, coupé luxe, parf. état marche. — CARRIE, 19, cours Balguerie, 19, à Bordx.

A V. grde glace p. salle à manger, financière chêne, table rallonge 18 couverts ; 20, rue Jules-Steeg. — March. s'abstenir.

A V. Bicyclette homme, dame, parfait état. SOULIE, 40, rue Candeville, 40, BORDEAUX.

A V. camion Fiat, 4 ton., 1918 ; Peugeot, 3 t. 1/2 ; camion Fiat, 1,500 kil. ; joli torp. Charron 1914 ; coupé Charron 1914 ; chas. Motobloc dém. ; car. camte. Carrié, c. Balguerie, Bordeaux.

A V. pet. bar 3 ch. meubl. q. pop. S'adr. 27, r. d'Arnal.

A V. ch. L. XVI, armoire 2 portes, autre ch. complète, salon 7 p., 700f ; 21, r. Tondu, magasin.

2e AVIS M. Besnier a vendu s. épicerie, 127, ch. de Pessac, à M. Maury. Oppositions Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. Courtade a vendu s. bar-restaur., 19, bd Pt-Wilson, à M. Degeorge. Opp. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. et Mme Dupont ont vendu 1. épic.-comest., 5, pl. Simiot, à Mme Gréteau. Op. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. Taillardat a vendu s. comce alimentation, 77, bd Pt-Wilson, à M. Petit. Opp. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

BAR meublé s. cours, rec. bar 300f p. j., 9 ch. rapt 13,000f p. an. Px 45,000f. Gdes fac. paiemt

CHAUSSURES (mag. répar.), aff. 52,000f. Px 20,000f av. meub.

SALON de coiffure cent. Rec. 900f p. an. Prix 6,000f.

A 6,500f ÉPCER.-MERCERIE pr. écoles. Logem. 4 p.

BOISSONS gaz. et entrep. bière. Aff. ann. 80,000f, matér. imp., 2 chx, 2 voit. Px 65,000f.

TUILERIE en pl. rapp., matér. mod. Bce 85,000f, px 200,000f. Le Négociateur, 66, r. la Devise.

COMPTOIR DES VENTES 61, rue Sainte-Catherine, 61. E. AMADIEU, directeur.

2e AVIS P. a. s. s. p. 14 avril 1920, M. Vila a vendu son bar-restaur.-meublé, 10, rue Pas-St-Georges, à M. Courrèges, 53, rue Saujon, 53. — Domicile élu : au Comptoir des Ventes.

2e AVIS P. a. s. s. p. 14 avril 1920, M. Charlassier a vendu s. bar, 10, r. Lafontaine, à M. Morell, 36, r. de Marseille. Dom. élu : Comptoir des Ventes.

BAR entouré d'usines, sans concurrent, bail 9 ans, loyer 1,800f, 3 ch., véranda, charmilles, 400f rec. p. j. Px 30,000 fr.

BAR sur place, au centre, bail 15 ans, loy. 1,800f, 2 salles, 4 pces, 200f rec. p. j. Px 35,000 fr.

CAFÉ sur gr. cours, bail à volonté, loyer 4,000f, 2 gr. salles avec billards, 300f bén. net par an. Px 80,000f à débat.

AUTRE s. gr. place, av. chambres meub., billard, bail 9a., loy. 4,000f, rec. 1,000f p. j. Px 100,000.

AUTRE carrefour avec chambres meub. et billards, 10 ans de bail, loy. 3,000f gros bénéfices. Prix : 100,000f à débattre.

AUTRE sur grand cours, avec billards. Prix 150,000 fr.

MEUBLE pr. Jard.-Publ., 10 p. long bail, pet. loyer, tr. beau mobilier. Prix 28,000 fr.

EPICERIE sur voie centr., petit loy. 3 p. r. 100 f. p.j. P. 4,000

AUTRE avec comestible, joli q., log. 4 p. Px 8,000 f.

Grands hôtels, pensions de famille, bars, restaurants, épiceries, meublés, bureaux de tabacs, immeubles, propriétés. — Voir : 61, rue Ste-Catherine.

AUTO. Cond. int., 4 pl., 12 HP, ét. neuf. 2 camionntes de 1,000 à 1,300 k., Panhard et Ford, à vend. Queille, 61, r. Mirail, Bx.

GARDE DE JOUR ddée p. dame âgée. Ec. Malbo, Havas, Bx.

ATELIERS GOUVERNER, Angoulême, dem. bons ouvriers mouleurs.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

ENVELOPPES commerciales et vitrifiées sel. la loi. Livraison rapide. Etiqtes pr expon. Ducot, 4, c. Albret, Bx.

ON DEMANDE à louer local pour entrepôt ou magasin, sur quais ou à proximité. Chancerel, 6, rue Notre-Dame, 6, Bx.

A VENDRE CAMION U.S.A. neuf. — S'adresser 5, rue de la Merci, Bordx.

PROPRIÉTÉ à Noès, commune de Pessac, à vendre. Me TARRAL, notaire.

FUTOL A. - Désinfecte et dérougit les fûts. Nettoie les bouteilles et les bonbonnes.

FUTOL B. - Encolle les fûts et les rend étanches. Prix et mode d'emploi sur demande. R. FAGE, 66, cours Martinique, BORDEAUX

Courtiers hom. et fem., sér. réf., pas de caut., 500f p. mois. V. M. Arnould, 60, r. P.-Gallien, 1er ét.

A V., belle mais., 10 p., dépend., gr. jard., à 10 kil. Bdx, s. ligne tram. Ecr. Ibos, Ag. Havas, Bx.

COSTUME homme dernier chic sur mesure à 380f. INDEY, tailleur diplômé, 9 r. Frères-Bonie.

TRANSPORT par CAMIONS AUTOS, ville et campagne, toutes directions. Prix modérés. — RIPOLL, 1 bis, place des Capucins, BORDEAUX. — Téléphone 20-40.

A VENDRE forêt 287 hect. et propr. 30 hect. seul tenant, près Angoulême. Ecr. DUMAS, 34 bis, r. du Soleil, Angoulême.

Vente et location de DEMI-MUIDS Adrien DU MONT, 98-99, q. de Bacalan, Bordeaux. Maison à Alger

VOUS pouvez devenir ingénieur électricien (ou dessinatr, monteur, etc.), par études électr. rapides chez vous. Demandez, gratis, brochure détaillée no 16 à : Institut Normal électrique. 91, bd Sébastopol, Paris. Tél. 43.58

ON DEMANDE à ACHETER DANS LA REGION Usines, Industries, Fonds de Commerce, Propriétés rapport ou agrément, quels qu'en soient la nature et le prix. Prêts, Capitaux, Commandite. OMNIUM IMMOBILIER DE FRANCE. — Bourse de Commerce, PARIS.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 190f l'hto nu 27, rue Peyronnet l'hto nu

RECOUVREMENTS à forfait, ach. ttes créances. Cabinet Cambon, 6, r. Gme-Brochon

REPARATIONS MACHINES A ÉCRIRE Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52, all. Tourny, 52. Livraison rapide.

GRAND CINEMA. On cherche acheter cinéma à Bordeaux. Ecr. Ligny, Ag. Havas, Bordx.

BIOXIDINE remplace le soufre et le carbonate de soude.

POUDRE A détruit tous les insectes s'attaquant à la vigne. L'un et l'autre produit s'emploient dans les bouillies cupriques. Efficacité absolue. Fabrique de produits chimiques Boin, Farge et Cie, Carcassonne (Aude)

A LOUER maison 7 pièces meublées, 19, rue de Tivoli, 19, de 10 h. à 12 h., et 14 h. à 16 h.

AVIS M. Bazin Ernest, au bourg de Pleine-Selves, informe le public qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme Brigitte Cayer.

APPARTEM. vides à louer. S'adres. Lafond, 1, r. Judaïque.

Ouvrières s. conn. spéc. dem. Ch. Ht-Morian, St-Augustin.

FRET disp. de 2 à 6 ton. direct Bergerac, St-Cyprien, Dordogne, à 0 f. 50 t. kil, dép. rég. S'ad. Laclau-Dugot, 51, r. Villedieu, Bx.

IMPRIMERIE Achetons imprimerie ou machines à imprimer. Faire offres Marcos, Lapitz et Cie, rue des Chênes, HENDAYE (B.-P.)

ARCACHON. Joli canot mixte ponté 8m50, à v. chez NOAILLES, constructeur, Aiguillon.

A V. sall. mang. 3,000f, meubles div. MAYER, 39, r. Grammont

2e AVIS Mme vve Carpentier a vendu le comm. d'articles de fumeurs, q. Queyries, 8, Bx-Bastide, à Mme vve Bocquet. Oppos. 173, rue Ste-Catherine, Bx UNION DES PROPRIETAIRES

1er AVIS M. Depierris a vendu le bar-restaurant, 19, rue Bouquière, 19, à M. Verbrègue. Opp. 173, r. Ste-Catherine. UNION DES PROPRIETAIRES

Menuisiers-ébénistes demandés. Forte journée. Berthezène, 153, r. d'Arès, Bx.

FUTAILLES Suis vendeur BORDELAISES neuves chêne, châtaignier. Vidange blanc, rouge, demi-barriques, quarts, fûts ferrés de 200 à 300 litres. Demi-muids chêne bon état. Tonnellerie Crozillac, 218, cours de l'Argonne, Bordx.

BARRIQUES chêne, 7 à v. 150 f. r. Borie, 18

J'ACHÈTE TOUS meubles, antiquités, piano, coffre-fort ; 15, r. Montbazon.

CAMIONS A VENDRE Prix modérés. 17, rue Clare, 17, à Bordeaux.

IMMEUBLE de rapp. à v., gr. voie centre. Rec. 3,700 fr. Px 70,000 fr. Bur. AKA, Gal.-Bordse.

A VENDRE 1,800 TONNES ENVIRON D'ACIDE SULFURIQUE 53o B dans les bonbonnes, citernes ou wagons-citernes des acheteurs, à Bordeaux. Les demandes de renseignements, avec les meilleurs prix offerts, doivent être adressées à Boîte 153 Bordx-Central.

A VENDRE, grosse baladeuse et coupé de maître. — 56, rue de Marseille, 56, Bordeaux.

Etude Me ARBOUIN, nre, Royan.
2 FERMES à v. au détail, village de Boubes, comm. de St-Georges-de-Didonne, 70 h. prés, terres, 1re clas. On peut faire lots 30,000 av. bâtiments. Jouis. 29 septembre 1920. S'adr. p. traiter au notaire ou à Gabriel Lagrange, à Lormont (Gde), qui sera sur propriété du 2 au 9 mai

Etude de Me BESSON, avoué à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le 11 mai 1920, à 13 heures :
1o d'une maison, rue Emile-Fourcand, 2, et rue du Palais-Gallien, 155. M. à p., 50,000 fr. ;
2o d'une maison, cours de la Martinique, 53, et rue des Retaillons, 34 et 36. M. à p., 100,000 fr. ;
3o de deux maisons, cours de la Martinique, 76 et 78. M. à p., 100,000 fr. ;
4o d'une maison, cours de Verdun, 108. M. à p., 90,000 fr. ;
5o d'une maison, cours de Verdun, 122. M. à p., 50,000 fr. ;
6o d'une maison, cours de Verdun, 124. M. à p., 50,000 fr. ;
7o d'une maison, 50, cours du Chapeau-Rouge, appelée « Café de l'Opéra. M. à p., 300,000 fr.
Me Vignerte, avoué présent.

CARRIERS sont demandés pour carrières souterraines. Bons salaires. S'ad. Ciments Touraine, 4, place du Palais, 4, à TOURS.

SOUFRE GR SULFATE DE CUIVRE Chaux blutée pour bouillie A. GRÉ, 7, rue Lafayette, Bx

Achat très cher de vieux dentiers. Boës, 31, r. Porte-Dijeaux

EAUX de la VILLE A TOUS LES ETAGES même en cas de suppression du SERVICE SURÉLEVÉ. S'adresser : Sté Ame d'Entreprises et de Travaux, 29, quai de Bacalan, Bordeaux. Téléphone 2.81

REPRÉSENTANTS à la commission demandés dans le S.-O. par imp. maison d'éditions pour vente à tempérament de ses nouvelles collections illustrées. Référ. sér. exig. L. DUPRAT, 72, rue Barreyre, Bordx.

ON DEMANDE à louer ou achet. maison confortable av. petite propriété d'agrément, dans Caudéran, Le Bouscat, Talence, Gradignan ou Pessac, prox. tram. Ecr. Langé, Ag. Havas, Bordx.

ACHAT AU MAXIMUM Diamant, platine, or, Monnaie argent pas cours, vieux Dentiers. Beau, 31, r. Esp.-d.-Lois

VIE CHÈRE Rempl. le Lit-Cage, fort cher, par le Châlit Américain, plus solide et moins encombrant. Vente depuis 20 francs l'un. — ARRIVE, ameublement, 8, place Mériadeck, 8, à Bordeaux.

A VENDRE MAISON d'habitation comprenant rez-de-chaussée de 7 pièces, premier étage dans lequel on peut faire des chambres (maison libre), chai attenant, remise et chai à côté de la maison, le tout situé commune de Gradignan, village de Canteloup ; prairies, jardin, terre et bois, au lieu de Péchère et Niata, même commune, de la contenance de 50 ares environ. S'adress. à Me BATUT, notaire à Léognan.

A VENDRE Foudre 88 hos, 5 foudres 40 hos, 12 demi-muids chêne, 6 chât., 40 barr. bord., 80 barr. huile ; 1 camion léger, 1 breack couv. Pour tous renseignements : Le Progrès, 53, rue Ste-Catherine

A VENDRE Machine à vapeur demi-fixe, 12 HP, état neuf. Pont roulant syst. Brehier, 1,500 kil., se déplaçant dans 2 sens. Quatre bouteilles acier pour acides ou gaz comprimés. Dynamo Thomson-Houston, c. continu, 35 à 40 HP, 525 volts, neuve. Ecr. vve DURAND et Fils, Montpon-s.-l'Isle (Dord.).

A VENDRE Auto Panhard et torpédo grand luxe, 12 HP, modèle 1913, bloc moteur, pas roulé pendant la guerre, état absolument neuf, cinq places confortables, cinq roues amovibles Michelin pneus neufs 820-120, éclairage électrique, équipement complet. Ec. A. FOURTON, Montpon-s.-l'Isle, Dgne

A V. belle torpédo bon état de marche, 16-20 HP, 4 places. S'adresser à JANICOT, mécanicien, Saint-Emilion (Gironde).

A V. mais. cours Victor-Hugo, magas. et 3 étages, rapp. 4,000 fr. peut rapp. 7 à 8,000 fr. Px 75,000 f. C. déc. On part. Pres. Lateulade, 17, al. Damour, 2 à 4 h.

A CEDER. Fabrique de caisses. Riche clientèle, très beaux bénéfices. Px 50,000 fr. Se retire. Lateulade, 17, all. Damour, 2 à 4 h.

A V. maison vide p. Jard.-Publ. 8 p., pet. jard. 45,000. Pres. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bordx.

A V. maison pr. Ornano, 6 p., mag. hang. Lib. 3 m. 26,000. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bordx.

A V. Chalet vide pr. boul. Tal. 4 p., jard. 15,000. Pressé. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bordx.

A V. Echoppe vide 7 pièces, 1,700 m. jard., p. r. Pessac. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bordx.

A vendre, beau gr. chien loup pure race, 1 an. 11, rue Desse.

A V. beau chien labrit, ext. gde; mach. à coud. Ec. Maisse, Havas

A VENDRE Usine à Bordeaux. Px 600,000 fr. Tuilerie en Girde. Px 200,000 fr. Maison q. Paludate. Px 55,000 fr. Maison r. Remparts. Px 40,000 fr. Villa à Arcachon. Px 35,000 fr. Propriété Bouscat. Px 65,000 fr. **Inter-Banque** 44, r. Lachassaigne. — Tél. 34-16.

OUVRIERES dem. sans conn. spéc., fer-blanc, 12, r. Sta-Cécile

Garçon charretier p. baladeuse demandé. 8, rue Frère, Bdx.

MAISON J. MAURIN Huile blanche, 7f20 ; des Gourmets, 8f50 ; olive extra, 10f le litre. MAISON LA PLUS IMPORTANTE DE LA RÉGION

BURDIGALA-TRANSPORTS 5, rue Gouvion — Bordeaux — Tél. 7-86. TRANSPORTS PAR CAMIONS AUTOMOBILES. Sauf urgence, se faire inscrire à l'avance.

HORLOGERIE ECLAIR MAISON KASCHA, 153, RUE ORDENER, PARIS. Pendant quinze jours, MONTRES-RÉCLAME. Pour Hommes, montre de poche, très bonne qualité, 15 fr. 50 ; les 3 montres, 45 fr. Pour Hommes, la même, cadran lumineux, 21 fr. ; les 3 montres, 61 fr. Pour Hommes, montre-bracelet, 18 fr. ; les 3 montres, 52 fr. La même, cadran lumineux, 21 fr. ; les 3 montres, 61 fr. Pour Dames, une montre, 22 fr. ; les 3 montres, 65 fr. Très bon réveil, 25 fr. Toutes nos montres sont garanties 5 ans, marchant 24 et 36 heures. Echanges admis. — Envoi c. mandat ou c. remboursement.

COMPTEURS D'EAU ASTER

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE VERTURY Ex-Fe de la Sûreté et Dr en droit, Dre (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bx

FORCES INCONNUES Avec la RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris. Son livre No 56, GRATIS

SITUATIONS D'INSPECTEURS ET D'AGENTS GÉNÉRAUX Importante Compagnie Capitalisation. Titres et tarifs modernes. Empl. honor. et rémunérateurs, part dans bénéfices, pas d'apport. Référ. honor. ex. — S'adresser 1, rue du 4-Septembre, PARIS.

A V. prop. de « POINTE » (Canéjan), à 20 min. d'Alouette-Pessac, à 7 kil. Bordx : Jol. mais. 5 p., bx omb., env. 2 h. 1/2 prair., arb. fruit. var., eau, air, clim. exc. Visite jeudis et dimanches ap.-midi et 1er mai. Inf. AGENCE MODERNE, 11, pl. Tourny, Bordeaux.

Etudes de Me MORAND, avoué à Angoulême, et de Me GUERIN-BOUTAUD, notaire à Angoulême.

VENTE SUR LICITATION le 8 mai 1920, à 14 heures, en la chambre des notaires, à Angoulême : Un fonds de commerce **d'imprimerie typographique** exploité à ANGOULÊME, rue Tison-d'Argence et rue Prudent, sous le nom d'IMPRIMERIE DESPUJOLS, comprenant le matériel et le droit au bail de l'immeuble.
Mise à prix.................. 35,000f.
S'adresser à Mes MORAND-DESERCES et SEVENET, avoués à Angoulême, et GUERIN-BOUTAUD, notaire.
NOTA. — Tous avoués peuvent être chargés d'enchérir.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Bordeaux (successeur de Me Larré).
VENTE AU TRIBUNAL le 18 mai 1920, à 13 h., propriété appelée « le Signal », comp. constructions div., terres, landes, bois taillis, fossés, dépend., commune de Souzay (Indre-et-Loire). Cont. app. 170 hres. M. à p., 50,000f. Me Richard, avoué colicit.

Etude de Me AUCOIN, avoué à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le 11 mai 1920, à 13 h., maison trois étages, à Bordeaux, 33, rue Naujac. Locat. verbales : 3,000 fr. M. à p., 25,000 fr. Visites, lund., merc. et vend., de 14 à 17 h.

VENTE JUDICIAIRE par le ministère de **Me A. BARINCOU** commissaire-priseur, à Bordeaux, 76, cours Georges-Clemenceau.
Le mercredi 28 avril 1920, à 9 h. 30 du matin, dans les magasins généraux (annexe) de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, Bordeaux-Bastide, il sera vendu :
250 sacs engrais 25,000 k°. 350 1/2 muids, bar. et fûts vides 10 % en sus.
NOTA. — L'enlèvement des lots devra être effectué dans un délai de 48 heures de la vente ; lequel délai passé, les risques et le magasinage seront à la charge des adjudicataires.

Vente publique judiciaire
Le vendredi 30 avril 1920, à 15 heures, il sera vendu aux enchères publiques, à l'annexe de la gare des chemins de fer de Paris-Orléans, magasins généraux, près la rue Bouthier, par le ministère de M. Pierre GROSSARD, courtier assermenté :
Un wagon bois de chauffage ayant pesé au départ environ 11,480 kilos.
Renseignements et dispositifs chez le courtier vendeur, no 16, à la Bourse.

Grand cabinet national 20, Intendance, 20. Téléph. 8.66.
1er AVIS. M. Vallade a v. s. cinéma, r. Xénophon, 9. Opp. Gd Cabinet National, 20, Intend.
EPICERIE d. pet. ville pr. Bx, 1. tram. Af. an. 200,000. Px 22,000. Décès. Bonne affaire.
BAR pl. cent., bail, bén. 50 f. p. j. Px 20,000 f. Très urgent.
EPICERIE b. située, loy. 700 f. bén. 40 f. p. j. Px 10,000 f.
MAISON pr. c. Albret, 2 ét. lib. Prix 60,000 f. Très pressé. A Bergerac.
MAISON r. Deux-Conils, form. 2 log. ay. chacun 12 belles pièces, jard., un log. lib. d un mois. Prix 70,000 fr. Facil. paie

Réparation d'Automobiles Poids lourds et tourisme. OUTILLAGE MODERNE. travail soigné, exécution rapide. **A. PENDARY** 41, Avenue Victor-Hugo, 41, LE BOUSCAT-BORDEAUX

ACHÈTE AUTO torpédo 2 pl., 4 cyl., ou Ford, ou châssis léger mauvais état. Ecr. dét., année, prix Mamey, Agence Havas, Bordx.

Etudes de Me Jos. RENETEAU, notaire à Macau (Médoc), et de Me Louis DUGRAVIER, notaire à Blanquefort.
ADJUDon sur surenchère du sixième, en l'étude de Me Reneteau, not. à Macau, le dimanche 16 mai 1920, à 14 heures, de belle propriété de rapport, sise commune de Macau, en palu, dite Domaine de Bolaire, connue sous le nom de « Cru Guignan », d'une contenance cadastrale de 5 h. 88 ares 40 centiares. M. à p., 131,366f66.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Joseph Reneteau, détenteur du cahier des charges, et à Me Louis Dugravier, en leurs études sus-indiquées.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le jeudi 6 mai 1920, à 13 h., domaine de Château-Ferbos-Lalanette, à Podensac, comp. belle habitation, logt paysans, dépendances, jardin agrt, verger, terre, prairies, acacias ; cont. app. 18 hect. Visite : jeudi, de 15 à 18 h. M. à p., 75,950 fr. Mes Garrau, Besson, Dubois, Mollenthiel, avoués présents.

Etude de Me GORIN, avoué à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le 20 mai 1920, à 13 heures, maison et jardin à Bordeaux, 15, rue Paulin. M. à p., 12,000 fr. Me Alauze, avoué présent.

Etude de Me GORIN, avoué à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le 20 mai 1920, à 13 h., maison et jardin à Bordx, rue Fondaudège, 172. M. à p., 70,117 fr. Mes Lurton et Besson, av. prés. Visite, lundis et jeudis, de 14 à 16 h.

Etude de Me BESSON, avoué à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL sur licitation, le 11 mai 1920, à 13 heures, de :
1o douze pièces de terre diverses, à Virelade et Podensac. Mises à prix : variant de 500 fr. à 25,000 fr. ;
2o du domaine « des Tilleuls », à Virelade, et de diverses pièces de terre à Virelade, Podensac et Saint-Michel-de-Rieufret. M. à p., 150,000 fr.
Me Vignerte, avoué présent.

DIVORCE
Etude de Me J. BOULUGUET, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de Bordeaux, 47, rue des Trois-Conils.
D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de Bordx, le 19 juin 1919, enregistré, signifié et devenu définitif,
Entre : la dame Blanche-Julie GRENOUILLAT, épouse du sieur Edouard-François LALANNE, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais autorisée à résider à Bordx, rue d'Arcachon, 10 ; Demanderesse principale en divorce et défenderesse à la demande reconventionnelle du sr LALANNE, comparant par Me Gouais-Lanos, avoué, d'une part ;
Et : le sieur Edouard-François LALANNE, courtier, demeurant à Bordeaux, rue Dubourdieu, 5 ; Défendeur à la demande principale de la dame LALANNE et demendeur reconventionnel, comparant par Me Bouluguet, avoué, d'autre part ;
Il appert que le Tribunal rejetant la demande en divorce de la dame LALANNE et faisant droit à la demande reconventionnelle du sieur LALANNE, a prononcé le divorce d'entre les époux LALANNE au profit du sieur LALANNE et aux torts et griefs de la dame LALANNE, avec toutes les conséquences de droit, et a condamné la dame LALANNE aux dépens.
Pour extrait conforme.
Bordeaux, le 23 avril 1920.
Signé : J. BOULUGUET, avoué.

PERDU parcours rue Sablon à Bertrand-de-Goth, bâche verte, marq. Lousteau et Muller, 42, c. Albret. Rap. à c. adresse. Réc.

PERDU soirée 22 avril, fourrure renard. Rapporter HOTEL CONTINENTAL, Bordeaux. — Bonne récompense

PERDU broche brillants et perle. — Rapporter rue David-Johnston, 56. — Récompense.

EGAREE, chienne Laverack av. collier Blanquefort. Avertir Jeudy, 71, c. Pastour, Bordx.

les 3 PRÉSENTATIONS

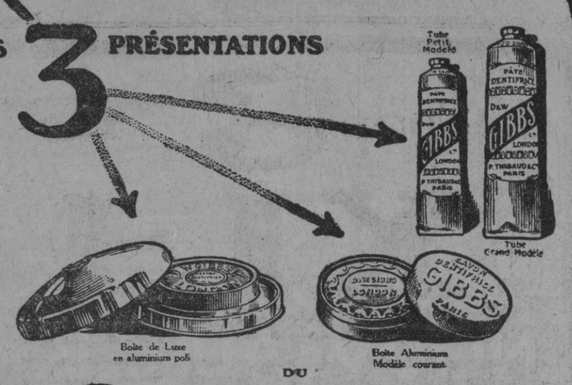

DU SAVON DENTIFRICE

GIBBS

ses 3 CONSEILS

LAVEZ vos DENTS COMME vos MAINS AVEC du SAVON

LAVEZ vos DENTS MATIN & SOIR LAVEZ-LES APRÈS CHAQUE REPAS

EXIGEZ LE GIBBS AUTHENTIQUE

P. THIBAUD & Cie, 20, rue de Marignan, PARIS — Concessionnaires généraux de D. et W. GIBBS, INVENTEURS du Savon pour la barbe et du Savon dentifrice

Estomac-Cœur
Sang -- Nerf -- Cerveau

Tout le monde sait que les **Poudres de Gock** guérissent toujours toutes les maladies d'estomac et du cœur, les gastrites, les dyspepsies, les gastralgies, les dilatations, les entérites, les maux de cœur, les nausées, les palpitations, les vomissements et les indigestions. Tout le monde sait qu'avec les **Poudres de Cock** on mange avec goût, avec plaisir, qu'on digère facilement n'importe quel aliment. Tout le monde sait aussi que lorsqu'on a l'estomac embarrassé, il suffit de prendre **un cachet de Poudres de Gock** pour être immédiatement soulagé; mais ce que généralement on ne sait pas, c'est que les **Pilules Oor** font pour le sang, les nerfs et le cerveau ce que les **Poudres de Cock** font pour l'estomac.

Les **Pilules Oor** créent un sang nouveau, riche et pur, elles donnent un teint frais et guérissent l'anémie; les **Pilules Oor** reconstituent le système nerveux et musculaire, elles fortifient la moelle épinière et le cerveau, elles guérissent donc la neurasthénie et tous les genres de faiblesse. C'est une véritable source de force, de santé et d'énergie. Lorsqu'on est bien fatigué, il suffit de prendre deux **Pilules Oor** pour retrouver toute sa vigueur.

Ceux qui souffrent de l'estomac et du cœur doivent donc prendre les **Poudres de Cock**, tandis que les anémiés, les neurasthéniques, les affaiblis, les débiles doivent prendre les **Pilules Oor.**

Les **Poudres de Cock** coûtent 4 fr. 60 la boîte.

Les **Pilules Oor**, 3 fr. 90, dans toutes les pharmacies ou à défaut au Laboratoire des **Poudres de Cock**, à Jeumont (Nord), France.

Il faut absolument exiger ces produits; ils sont merveilleux.

LES COMPRIMÉS GIBERT
= CONSIDÉRÉS COMME DÉPURATIF =

Des observations en nombre infini et très sérieusement contrôlées résultant de leur emploi dans toutes les parties du monde amènent à conclure que les **COMPRIMÉS de GIBERT** constituent ***le Dépuratif du Sang le plus puissant :***

1° **POUR LES PERSONNES AYANT EU LA SYPHILIS ET QUI EN ONT ÉTÉ GUÉRIES.** — C'est le seul médicament qui puisse avoir une action dépurative sur leur organisme. Etant donné l'intensité des traitements qu'elles ont suivis, les dépuratifs habituels seraient toujours trop faibles et sans effet. Il y aura toujours intérêt à faire une cure dépurative aux changements de saisons avec les Comprimés de Gibert.

Elles contracteront ainsi une assurance formelle contre tout retour. Elles pourront vivre tranquilles, procréer sans inquiétude et effacer dans leur esprit jusqu'au souvenir de la maladie.

2° **COMME MÉDICATION PRÉVENTIVE DANS LA SYPHILIS BÉNIGNE.** — Chacun sait qu'il existe des cas de syphilis à manifestations faibles et rares et que les malades peu touchés ont tendance à ne jamais rien prendre comme remède. Cette **Syphilis de faible intensité** est néanmoins à redouter, car elle fournit un contingent de malades qui ne se soignent jamais, se figurant n'avoir qu'un **commencement** de syphilis. Or, chacun sait que le spirochaete est perfide. Il sommeille longtemps, quelquefois des années, et s'il se réveille un jour après s'être sournoisement logé autour des centres nerveux essentiels, **cerveau ou moëlle épinière**, un accident terrible peut survenir tout à coup et affliger le malade d'une infirmité définitive.

En pareille matière, il ne peut s'agir d'un commencement de syphilis, **on a** ou **on n'a pas** cette maladie. Si on l'a, même bénigne, il faut absolument consulter son Médecin, la traiter très sérieusement et la guérir.

Ne pas se soigner sous prétexte qu'on n'a aucune manifestation syphilitique est une erreur grossière qui peut se payer fort cher plus tard. Un traitement au printemps et à l'automne est indispensable. La médication sera dans ce cas purement préventive, elle donnera au malade la **certitude absolue** de ne jamais avoir aucun accident.

3° **DANS LA SYPHILIS DOUTEUSE.** — Il est des cas où les malades ne peuvent se rappeler s'ils ont eu un chancre réellement induré, ils ne se sont aperçu par la suite d'aucune manifestation, mais ils ont un doute. A ceux-là les médecins conseillent fréquemment au moins deux cures de Comprimés à titre de précaution. Ceux-ci servent, dans ce cas, de **Dépuratif.** Ces cures dépuratives peuvent être renouvelées chaque année, elles ne peuvent jamais avoir le moindre inconvénient pour la santé.

4° **DANS LA SYPHILIS IGNORÉE.** — Bien souvent on ne peut s'expliquer les phénomènes qui se passent dans l'organisme et on en cherche en vain la cause. Combien de malaises de toute espèce : névralgies rebelles, douleurs intolérables, troubles de la digestion, vertiges, bourdonnement d'oreilles, affaiblissement de la vue, maladies de la peau considérées comme incurables et impossibles à classer, congestion de la face, lourdeurs de tête, etc., peuvent avoir pour cause une faible trace de syphilis. Le malade essaye en vain, pendant des années, tous les remèdes qui existent. Il transforme son estomac en laboratoire par une absorption inconsidérée de drogues et produits chimiques. Il n'obtient jamais de soulagement et finit par déclarer qu'il y perd son latin.

Un médecin qui soupçonne la syphilis, lui prescrit les **Comprimés de Gibert**; alors bien-être immédiat, changement magique. La cause du mal est enfin trouvée, elle est combattue. Les souffrances cessent, une nouvelle vie s'ouvre devant le malade transformé.

On fera donc toujours acte de sagesse en ayant recours, à titre de simple dépuratif, aux Comprimés de Gibert, toutes les fois qu'on se trouvera en présence d'une affection tenace, résistant à tous les traitements actuels, alors même qu'on n'aurait pas à mettre en cause la syphilis. Comme ils ne peuvent être nuisibles à l'estomac, il n'y a aucun risque à courir.

5° **DANS LA SYPHILIS HÉRÉDITAIRE.** — La syphilis héréditaire est toujours une forme de syphilis très atténuée et les accidents qui en résultent ne sont jamais très graves. Néanmoins, ils sont suffisamment vexatoires pour justifier le traitement aux Comprimés Gibert.

La boîte de 50 comprimés : ONZE francs (10 fr., plus l'impôt 1 fr.).

Envoi franco, sans marque extérieure, contre espèces ou mandat adressés à la

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE.

Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, place St-Projet.

P. S. — Pour éviter les contrefaçons et substitutions qui peuvent être inefficaces et même dangereuses, nous prions la clientèle de bien exiger sur chaque flacon le nom et l'adresse du fabricant : GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE.

ÉLECTRO-ENTREPRISE

AGENCE DE BORDEAUX : 10, place du Parlement, 10

Installations électriques, haute et basse tension. Transport de force. Postes de transformation. Force motrice. Lumière. Etudes et devis sur demande.

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

LE Dr SOULAS spécialiste, peau, cuir chevelu, voies urinaires, se fixe définitivement à Bordeaux, 134, cours Victor-Hugo, de 1 h. à 4 h.

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES *Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc.* Institut Sérothérapique du Sud-Ouest *23, COURS INTENDANCE, BORDEAUX* **914**

A des prix inconnus MOULES 25, r. des Trois-Conils, Bdx, ACHETE BIJOUX ARGENTERIE DIAMANTS

JEUNES FILLES Situation assurée. ECOLE DE RETOUCHE Photo-Dépôt, 37, rue Villedieu.

LESSIVE SUPÉRIEURE LA NATURELLE

Anciennes Usines **A. ROSTAND & FILS à MARSEILLE**

Téléph. 39.63 ★ Maison fondée en 1892 ★ *Téléph. 39.63*

GRANDS BORDEAUX MOUSSEUX

CLOS DES CORDELIERS

F. & L. de MURET, Saint-Emilion

Caves de Champagnisation à SAINT-EMILION DIRECTION 5, rue Michel, 5, BORDEAUX

FAITES des ÉCONOMIES

par l'usage des SAVONS

LA PERDRIX 72 % d'huile.

SAINT-MARTIAL 60 % d'huile.

LE CORAN ET **M. P. & C.** à base d'oléine.

ET DES

LESSIVES Mousseuses et Savonneuses

LE CORAN BLEU

L'ANÉMONE

Produits essentiellement Français

fabriqués dans les Usines

HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE de la Cie Gle de l'Afrique Française

BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

Marques déposées — Marques déposées

Dentiers, Soins, Extractions

Cabinet Dentaire du Sud-Ouest, place Nansouty, Bordeaux

E. CHAUBON, Chirurgien-Dentiste

Tous les jours de 9 h. à 18 h. — Prix modérés

L'ANÉMIE, LA CHLOROSE,

Le **Lymphatisme**, L'**Asthénie**, La **Neurasthénie**, maladies trop répandues de nos jours, sont toujours la conséquence d'une diminution de la qualité ou de la quantité des globules rouges du Sang.

Un traitement rapide, énergique, efficace s'impose : il faut d'urgence un élément actif, facilement assimilable qui vienne au secours des globules anémiés.

LES COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL

au Nucléinate de Fer et Extraits Végétaux

réaliseront ce prodige. Leurs principes intégralement assimilables auront rapidement accès dans la circulation. C'est pourquoi leur efficacité se manifeste dès les premiers jours du traitement. L'appétit renaît, les digestions sont faciles, le teint s'éclaircit, les lèvres rougissent, les forces reviennent et de jour en jour la malade constate l'accentuation d'un bien-être qu'elle désespérait de jamais retrouver.

Les COMPRIMÉS DE NUXYL NOBEL se vendent dans toutes les Pharmacies

La Boîte **3.90** *Impôt compris*

Envoi franco contre mandat ou chèque postal de **4.15** adressé à **M. L. BAILLET**, Pharmacien, Directeur des Laboratoires du Dr Nobel, 3, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

LE RETOUR D'AGE

que le bon sens populaire a si justement dénommé « *âge critique* », est bien réellement la période la plus critique de l'existence féminine.

La disparition des règles prive l'organisme d'une « *véritable soupape de sûreté* », qui, mensuellement, en laissant s'échapper le flux menstruel, assurait l'évacuation du trop-plein de la circulation.

Cette importante évolution physiologique a, sur la santé de la femme, des répercussions profondes et souvent douloureuses. Ce sont chez les unes des chaleurs subites qui baignent le corps de sueur et empourprent le visage, des étourdissements, des vertiges, des battements de cœur, des sensations d'étouffement, une pesanteur dans le bas-ventre ; chez d'autres, ces symptômes congestifs se compliquent de troubles digestifs, de constipation, d'accidents nerveux, de mélancolie, d'accès de tristesse, de lassitude et de dégoût de l'existence. D'autres enfin prennent un embonpoint excessif ou souffrent d'hémorroïdes, de maladies de peau : acné, couperose, eczéma, etc.

Comment combattre tous ces accidents, activer, faciliter la période critique du Retour d'Age?

EN RECOURANT AUX

PILULES DUPUIS

Sous leur action, la liberté du ventre, l'évacuation des déchets seront quotidiennement assurées, le sang conservera une fluidité normale, une circulation régulière, les malaises congestifs (*vertiges, étouffements, palpitations, pesanteur*) seront évités, l'embonpoint, les éruptions cutanées (*couperose, acné, eczéma*) ne se produiront pas ou disparaîtront, les troubles nerveux, les idées noires n'auront pas de prise sur un organisme qui retrouvera rapidement son bon équilibre fonctionnel.

Vous toutes que guette le RETOUR D'AGE, vous toutes que martyrisent les perturbations de l'âge critique, recourez de suite aux

PILULES DUPUIS

Elles vous seront le meilleur soutien pour supporter ce passage difficile. Elles seront le bon guide qui vous acheminera sans heurt de la maturité active à une maturité calme dont vous pourrez jouir avec sérénité

BIEN EXIGER dans toutes les pharmacies

LES VRAIES PILULES DUPUIS

En boîtes de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boîte porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Baillœuil, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

CET HOMME A DES DENTS EXCELLENTES

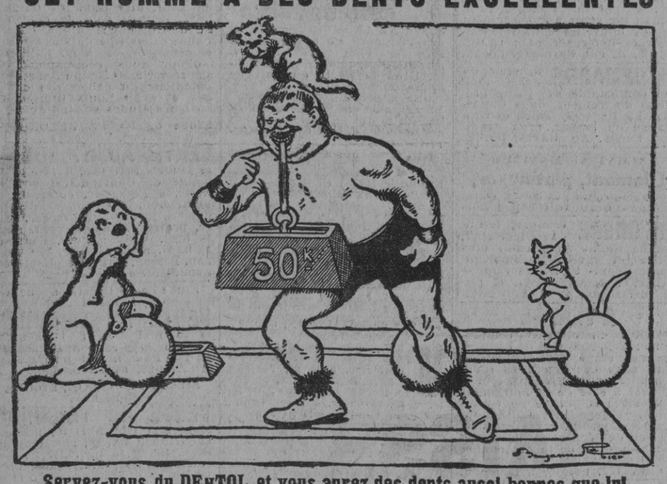

Servez-vous du DENTOL et vous aurez des dents aussi bonnes que lui.

Le **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, 19, Paris, un franc en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **DENTOL**, une boîte de **Pâte DENTOL**, une boîte de **Poudre DENTOL** et un échantillon de **Savon dentifrice DENTOL.**

UNE **PASTILLE VALDA** EN BOUCHE

C'EST LA PRÉSERVATION

des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Rhumes, Bronchites, etc.

C'EST LE SOULAGEMENT INSTANTANÉ de l'Oppression, des Accès d'Asthme, etc.

C'EST LE BON REMÈDE POUR COMBATTRE toutes les Maladies de la Poitrine.

RECOMMANDATION DE TOUTE IMPORTANCE :

DEMANDEZ, EXIGEZ dans toutes les Pharmacies

Les VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues SEULEMENT en BOITES de 1 fr. 90 (impôt compris) portant le nom

VALDA

BANDAGES PLEINS DUNLOP

La plus grande Production de *BANDAGES PLEINS en EUROPE*

La souplesse et le rendement kilométrique seuls font la qualité et le Prix d'un Bandage.

DUNLOP Fondateur de l'Industrie du Pneumatique

PNEUS — AUTOS — VÉLOS — MOTOS

SIÈGE SOCIAL : 4, rue du Colonel Moll, PARIS. — *Tél. : Wagram 21-79 23-09 23-89*

SUCCURSALES RÉGIONALES :

NANTES : 4 et 6, rue Molière. — *Tél. : 18-73.*
BORDEAUX : 10, rue de Cursol. — *Tél. : 39-70*
TOULOUSE : 37, boulevard Carnot. — *Tél. : 0-45*

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS GUÉRISON certaine de la POUSSE et des TOUX REBELLES **POUDRE DELARBRE** 40 ANS DE SUCCÈS. - Dans toutes Pharm. La Boîte 6 fr. Laboratoire E. VENDEL, Soc. Vétér., 61, Rue de Vaugirard, Paris.

SUIS acht. bidons fer galv. 400 l. ay. cont. alcool. Off. TELLO, 68, c. Victor-Hugo, Bx.

MOTO-POMPE ASTER, s. char. à v., débit 10 m. c. à l'heure, refoulant à 20 mètres de haut. S'adresser BONAT, Montbron.

DEMANDE un bon commis d'architecte connaissant plans et devis; âge minimum, 28 ans. Se présenter USINE RIFFAUD, BARRIÈRE DE LA BENAUGE.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Bdx (succ. de Me Larré).

VENTE AU TRIBUNAL le 11 mai 1920, à 13 h. : Usine fabrication bisculterie, à Bègles, rue Malapert prolongée, sans no. M. à p. : 60,000 fr. Mes Alauze et Despujol, avoué col. Visite, mardi, jeudi, sam., 14 à 16 h.

Etude de Me GRANGENEUVE, avoué à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL le 11 mai 1920, à 13 h., corps d'immeubles, ateliers de maréchal ferrant et tonnelier, café, appartements, écuries-remises et cour; cont. 475 m. c. 51, à Bordeaux, rue Maleret, nos 32, 34, 36. Mise à prix : 25,000 fr. Visite mardis et vendredis, de 14 à 16 h. Me Lurton, av. colic.

Etude de Me LURTON, avoué à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL le 4 mai 1920, à 13 h., Echoppe à Bordeaux - La Bastide, cité Hortense, no 19. M. à px : 4,000 fr. Me Ferrand, avoué colicitant.

Etude de Me BARROY, avoué, Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL le 11 mai 1920, à 13 h., 1er lot, maison et jardin à Bordx, rue Citran, 26. M. à p., 20,000 fr.; 2e lot, maison, cour, à Bordx, rue Taregua, 12. M. à p., 3,000f; 3e lot, terrain à Caudéran, chemin du Colombier, cont. 823 m. 20 déc. M. à p., 3,000 fr.; 4e lot, maison et terre à Bordeaux, 31, rte de Toulouse. M. à p., 20,000f; 5e lot, terrain à Bordeaux, chemin de Cauderès et rue Taregua. M. à p., 3,000 fr.; 6e lot, maison et jardin à Bordx, rue Pelleport, 43. M. à p., 20,000 fr.; 7e lot, maison, cour, à Bordx, 16, rue Lafargue. M. à p., 5,000f; 8e lot, propriété à Camarsac (Gironde), lieu l'Houstalot. M. à p., 50,000 fr.; 9e lot, propriété à Camarsac, lieu Jean-Bertrand. M. à p., 30,000 fr. Imm. par dest. Réunion des 4e et 5e lots et des 8e et 9e lots. Visite, jeudis et dimanches, de 13 à 15 h. Mes Ferrand et Besson, avoués col.

Etude de Me G. DUBOIS, avoué à Bx (successeur de Me Larré).

VENTE AU TRIBUNAL le 4 mai 1920, à 13 h., terrain, construction incendiée, r. Mandron, 103, à Bordeaux. M. à p., 23,000 fr. Me Gorin, av. col. Vis., mard. et vend., de 14 à 17 h.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL le mardi 11 mai 1920, à 13 h., grande maison, à Bordeaux, cours Victor-Hugo, 56. M. à p., 35,000 fr. Mes Gouais-Lanos et Ferrand, av. colicitants. Vis. mercredis, vendredis, de 2 à 4h

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL le mardi 11 mai 1920, à 13 h., vaste immeuble (à usage de chais et bureaux), à Bdx, avenue de Boutaut, 55, avec sortie rue Marsan par l'impasse de la Prairie. M. à p., 80,000f. Mes Fermaud et Richard, av. col. Vis., mardis et vendredis, de 14 à 16h

Etude de Me MOTELAY, not., Bx

VENTE VOLONTAIRE, ch. not., Bx, 6, r. Mably, mercredi 5 mai, à 13 h., 1er lot, corps bâtiments village Tondu, chemin des Eyquems, 10 bis. M. à p., 12,000 fr.; 2e lot, maison à Villenave-d'Ornon, ch. Leysotte, 40. M. à p., 3,000f; 3e lot, maison à Villenave-d'Ornon, ch. Leysotte, 40 bis. M. à p. 3,500f. On traite gré à gré jusqu'au jour adjud. Renseign. Me Motelay.

Etude de Me de SAINT-MARC, notaire, Bordeaux.

PROPRIÉTÉ ÉLEVAGE, à Mérignac, village Pichey, à v.; jolie, confort habit. avec ferme 35h. pré, terre, garenne, bon état, appelée Rouquey. On visite jeudis et dim. après-midi. Agents aff s'abstenir. S'adr. p. traiter : Gabriel Lagrange, Lormont (Gde)

La nouvelle voiture légère de luxe 12-20 HP

BIANCHI

montée sur PNEUS PIRELLI

est exposée à l'Agence générale pour la France :

120, Avenue des Champs-Elysées, 120 - PARIS

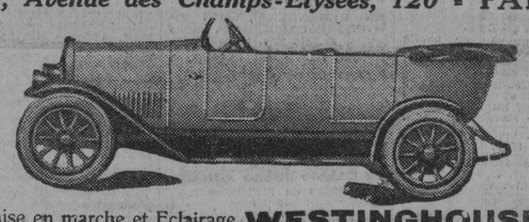

Mise en marche et Eclairage **WESTINGHOUSE**

Consommation : **10 litres aux 100 Kilomètres**

Vitesse : **75 Kilomètres.**

Agent général pour la France — QUINTO MALINVERNI 120, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES — PARIS

40 LIQUIDATION DES STOCKS 19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45

Le **4 mai 1920, 14 heures, dans les bureaux de la Préfecture maritime de TOULON**, vente par adjudication publique sur soumissions cachetées de :

Deux Chalutiers : VALEUREUX, VAUTOUR

Cahier des charges à la Liquidation des stocks américains (Service Commercial); au Ministère de la Marine (Etat-Major général), pièce 241; **au Sous-Secrétariat d'Etat de la Marine Marchande, 5, rue Castiglione.** Dans les ports et villes du littoral : aux bureaux des autorités maritimes locales (préfets maritimes et commandants de la Marine) ou aux bureaux de l'Inscription maritime.

53 A. LIQUIDATION DES STOCKS 19 bis, boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe), Téléphone : PASSY 96-45.

9e **VENTE D'AUTOMOBILES AMERICAINES à BASSENS, près Bordeaux, de :**

25 TRACTEURS, 15 CAMIONS, 16 CAMIONNETTES, 32 REMORQUES, 10 TOURISTES, 15 MOTOCYCLETTES avec side-car, 15 MOTOCYCLETTES sans side-car, 32 paniers de side-car, pièces de motocyclettes.

Exposition au **Camp américain de Bassens, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h.**, les jours ouvrables, **du 1er au 8 mai 1920**, jour de l'adjudication, qui aura lieu conformément au règlement du 1er avril 1920.

Renseignements **au parc de vente ou 70, av. de La Bourdonnais, Paris. Tél. Saxe 76-57.**

BIJOUX FIX

OR DOUBLÉ INALTÉRABLE

EXIGEZ

de votre BIJOUTIER

LA MARQUE

FIX

en 3 lettres